



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Inspection générale de la police nationale
Cabinet de l'inspection, de l'évaluation et de l'audit interne*

**POURSUITE DE L'ÉVALUATION DU CYCLE BINAIRE
JOUR/NUIT EN VACATION DE 12H08**

Juillet 2021

SYNTHÈSE

Le travail en cycles, un régime à la fois nécessaire et pénible

Le régime de travail en cycles « *par équipes successives, de jour et/ou de nuit, dimanche et jour fériés compris (...) justifié par la nécessité de maintenir la continuité du service public* » (art. 28 de l'arrêté portant sur l'organisation relative au temps de travail - APORTT - du 5 septembre 2019) est générateur de sujétions très spécifiques pour les policiers.

En vigueur dans plusieurs directions (PAF, CRS, DOPC-PP), il est principalement déployé au sein de la direction centrale de la sécurité publique (DCSP) et de la direction de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) de la préfecture de police de Paris.

Il concerne les unités ne travaillant qu'en journée sept jours sur sept (BAC, unités d'intervention, cynophiles, motocyclistes, groupes de sécurité de proximité, d'appui judiciaire) et quelques unités de nuit, ainsi que les unités de police secours travaillant le jour et la nuit.

La recherche d'un point d'équilibre entre les impératifs du service du public et le bien-être et la préservation de la santé des policiers à travers l'expérimentation de nouveaux cycles alternatifs au « 4-2 »

Depuis 2014, la police nationale mène une réflexion sur la conciliation entre le maintien d'un potentiel opérationnel H24 et 365 jours par an, socle de la mission de service de la population, avec un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle réclamé par les policiers, et le souci de préserver leur santé.

Un régime horaire cyclique se caractérise à la fois par le cadencement des vacances (alternance des jours de travail et des jours de repos) et la durée de la vacation, affectant le bornage horaire des prises et fins de service.

Le cycle encore majoritairement déployé est le «4-2», soit 4 jours travaillés suivis de 2 jours de repos, durant des vacances de 8h10, qui n'accorde aux agents qu'un week-end complet libre sur 6 et impose des prises de service très matinales, à 5h20 en moyenne, deux brigades couvrant la journée.

En 2016, deux cycles alternatifs ont été proposés :

- Le cycle « 4-2 compressé » à coût neutre en effectifs, accordant un week-end libre sur trois, mais contenant une séquence médiane jugée exténuante.
- Le cycle du « jour fort » (appelé vacation forte) accordant un week-end libre et un mercredi libre sur 2, mais au prix d'un renfort en effectifs d'au moins 9 % (pouvant aller jusqu'à 30 %) et d'une perte de capacité opérationnelle conséquente résumée par « un jour fort pour 6 jours faibles ».

L'IGPN a été chargée de leur évaluation sur une année pleine. A l'issue de ses travaux rendus en mars 2019, ces cycles, du fait de leurs imperfections, n'ont pas été étendus au-delà des unités expérimentatrices.

- La même année, l'APORTT a également permis d'expérimenter le « cycle binaire » dans les unités de voie publique, alors qu'il était réservé jusqu'à cette date, du fait de la longueur de sa vacation de 12h08, aux missions sédentaires (centres d'information et de commandement par exemple).

« Binaire » au sens où deux brigades alternent les journées de travail, « binaire » également puisque deux brigades seulement couvrent 24h00 pour les unités de police secours au lieu de trois.

Son coût est neutre, voire inférieur arithmétiquement au « 4-2 », mais il impose de rééquilibrer les effectifs à parité entre le jour et la nuit.

Il a pour principal atout de donner aux agents un week-end de trois jours et un mercredi libres sur deux.

Dès octobre 2019, ce cycle a été expérimenté dans sa forme « classique » décrite plus haut au sein de :

- 70 unités spécialisées (BAC, unités canines, d'intervention...) travaillant en journée seulement ;
- 88 unités de police secours (86 à la DCSP, 2 à la DSPAP) travaillant H24.

Il a également été testé sous une forme « panachée » mélangeant cycle binaire en 11h08 ou 12h08 pour les agents du jour et cycle 4-2 en 8h10 pour ceux de la nuit, au sein des quatre CRS autoroutières franciliennes et de quatre services de la DSPAP-PP.

Si cette formule satisfait les « nuiteux » arc-boutés à une vacation courte, elle oblige la brigade de jour à se scinder en deux équipes pour couvrir 16h00 de vacation, générant deux périodes « faibles » à demi-effectifs.

L'évaluation plutôt positive du cycle binaire classique par l'IGPN en juin 2020

Évaluant le cycle binaire et ses variantes, l'IGPN a émis des réserves importantes sur la formule panachée :

- pour les CRS autoroutiers, les impératifs de vigilance et de sécurité peuvent justifier le maintien d'une vacation courte la nuit, les plages horaires « faibles » ne générant qu'un allongement du temps de déplacement sur les interventions.
- Pour la DSPAP-PP, la réponse opérationnelle sur la plage « faible » du matin est dégradée, alors que celle du soir bénéficie du renfort d'autres unités (BAC, GSP ...).
- pour la DCSP, ces périodes « faibles » sont réhibitoires, ne disposant pas, hors grands centres urbains, du volume des unités d'appui de la PP.

Deux circonscriptions (Limoges et Arcachon) ont néanmoins adopté ce cycle de façon expérimentale. Un premier bilan du DDSP de la Gironde alerte sur « l'inadaptation du cycle aux besoins opérationnels et aux demandes de sécurité de la population ».

La présente mission n'a pas renouvelé l'évaluation déjà faite.

Le binaire « classique » adopté par les unités spécialisées de jour a fait et continue de faire l'objet d'un plein consensus de la part des agents et de leur hiérarchie. L'organisation du travail est optimisée sur des vacations plus longues, l'intérêt des agents pour leur mission est plus fort, et l'équilibre vie privée-vie professionnelle les satisfait pleinement. De nombreuses unités ont adopté ce cycle depuis l'évaluation.

Il n'y avait pas lieu, là encore, de renouveler cette évaluation.

Le bilan du cycle binaire classique mis en œuvre au sein des unités de police secours était plus contrasté.

La hiérarchie des unités s'est déclarée très satisfaite, et la mission a établi que ce cycle, par une meilleure organisation du travail, optimisait les ressources et permettait souvent d'équiper des patrouilles supplémentaires.

Si les agents de jour s'en déclaraient majoritairement satisfaits, les avis des « nuiteux » étaient partagés.

Cet élément, conjugué avec les réserves de la médecine de prévention estimant ne pas disposer du recul suffisant, a incité l'IGPN à préconiser de prolonger l'évaluation du cycle, notamment pour le travail de nuit.

C'est dans ce contexte et à cette fin que le directeur général de la police nationale a confié la présente mission à l'IGPN en mai dernier, lui demandant de rendre ses conclusions au mois de juillet.

La poursuite de l'évaluation du cycle binaire pour les unités de police-secours

La mission a retenu dans son champ d'étude 164 des 202 unités de police secours en binaire classique, écartant les plus récentes encore peu accoutumées aux effets du cycle. Les deux brigades de police secours de Colombes (92) de la DSPAP y sont intégrées.

Pour mesurer l'évolution depuis son étude précédente, elle s'est efforcée d'utiliser les mêmes outils.

Elle a essayé de répondre à trois questions :

- le cycle binaire satisfait-il les agents, particulièrement ceux travaillant la nuit ?
Elle leur a adressé un questionnaire et est retournée à leur rencontre dans quatre services.
- la réponse opérationnelle des unités est-elle améliorée, sans changement ou dégradée du fait du cycle ?
Le délai n'a pas permis de relancer des études statistiques nécessitant des extractions complexes des systèmes d'information. A la place, elle s'est attachée à recueillir de façon exhaustive l'avis des chefs de service et des encadrants quant à la réponse opérationnelle de leurs unités.
- quel est l'impact du cycle binaire sur la santé des agents, particulièrement ceux travaillant la nuit ?
La mission a utilisé les questionnaires déjà fournis par la médecine de prévention.

Un cycle plébiscité par les unités de jour

Les agents ont été interrogés, à travers une quinzaine de questions, sur trois champs. Il en ressort :

- Une satisfaction professionnelle très élevée, à 81 %
La longueur de la vacation et l'absence de relève méridienne permettent un meilleur traitement des interventions, favorisent l'ambiance et la cohésion au sein de l'unité et les relations plus régulières avec les autres unités. La rotation sur les postes est appréciée.
- Un équilibre vie privée-vie professionnelle apprécié à 94 %
Il est désormais établi que le rythme d'un week-end de repos de 3 jours chaque quinzaine est à l'origine d'une re-socialisation de l'agent dans sa famille et ses loisirs, qui fait l'unanimité.
Il faut y ajouter le mercredi libre sur 2, et la baisse du nombre de vacations par an (182,5 par an au lieu de 243,5 en 4-2) qui diminue la fatigue et le coût des trajets domicile-travail.
- Une satisfaction globale des agents, qui sont 92 % à souhaiter rester dans ce cycle de travail.

Ces taux sont en nette progression par rapport à 2020. Ils se passent de commentaire.

Un cycle désormais apprécié par 2/3 des policiers travaillant la nuit

Les brigades de nuit se sont très bien adaptées à l'activité de fin de journée

Alors qu'elles commençaient leur service vers 22h30, elles le prennent désormais vers 18h00. Elles sont confrontées à une activité très intense, à la fois en terme d'appels 17 mais aussi d'anti-délinquance. Les avis partout recueillis font état d'une satisfaction professionnelle renouvelée de ce fait.

La formation des travailleurs de nuit, point noir du cycle

Interrogés sur la formation au tir, aux techniques de sécurité et intervention (TSI) et autres formations et sur la pratique du sport, les niveaux de mécontentement se situent entre 70 et 80 %.

La raison est d'une part le plus grand nombre d'agents à la nuit, issu du rééquilibrage jour-nuit à parité, et d'autre part l'organisation des formations quasiment toutes en journée.

Ce mécontentement fait chuter le taux des agents satisfaits au plan professionnel à 50 %. Hors formation, ils le sont à 66 %. Ce point mérite une réflexion rapide de la part de la DCSP et de la DCRFPN.

Le sous-effectif des petites unités de nuit, autre point d'attention

Le sous-effectif est une problématique propre aux petites unités, liée soit à celui de la circonscription, soit à l'absence de volontaires pour la nuit.

Dès lors, les avantages du cycle sont très atténués voire disparaissent, du fait des conditions de travail plus dures et de la prise de repos et de congés plus difficile.

Un équilibre vie privée-vie professionnelle mieux apprécié

Ils sont désormais 66,2 % à exprimer un avis positif ou neutre sur ce point contre 52 % précédemment.

Les indécis de la première consultation, sortant de leur réserve, se sont prononcés au 2/3 de façon positive et le tiers restant en négatif, ce qui reprend la typologie globale des avis des agents de nuit.

Les policiers réticents invoquent la longueur de la vacation qui génère de la fatigue, ainsi que sa fin tardive qui bouleverse les habitudes de sommeil, de trajets et de vie familiale.

La satisfaction globale progresse, de 47 à 63 %, confirmée par 70 % des « nuiteux » qui ne veulent pas revenir à leur ancien cycle .

Une réponse opérationnelle améliorée

Les chefs de service et les encadrants ont massivement répondu aux questionnaires. Ils sont une très grande majorité à créditer le cycle binaire d'effets très positifs sur l'activité des unités, liés à la fois à l'organisation qu'il permet et à l'état d'esprit des policiers.

Ils relèvent en premier lieu une meilleure couverture opérationnelle avec un nombre de patrouilles quasiment partout à la hausse, hormis dans les petites unités souffrant de sous-effectif.

De même la présence plus fréquente d'un troisième agent par équipage est une source de sécurité en intervention.

Les unités de nuit se sont réellement appropriées les missions de fin de journée et sont efficaces.

Les encadrants, comme les agents, apprécient particulièrement de pouvoir désormais rencontrer les brigades de nuit, ce qui favorise leur pleine intégration.

Ils sont également unanimes à relever que la gestion des conflits est facilitée par la présence de la hiérarchie, et par une meilleure ambiance au sein des unités.

Malgré cela, ils s'accordent pour reconnaître qu'il y a une pénurie de volontaires pour travailler la nuit.

L'impact du cycle binaire sur la santé, des interrogations qui demeurent

Les agents ont été interrogés à l'aide de trois questionnaires, déjà proposés par la médecine de prévention dans la précédente consultation. Il en ressort :

- des difficultés mesurées à la hausse en matière de sommeil chez les agents travaillant la nuit
Si ce constat est sans surprise, l'évolution de plus de 10 % des difficultés signalées (à rester endormi, ou lors des réveils précoces) est remarquable.
Ainsi le niveau de satisfaction actuel du sommeil recueille un avis négatif chez 47,7 % des « nuiteux », (pour 10 % seulement au jour) et progresse de 13 points.
- une mesure de la somnolence plutôt stable ou en baisse
Chez les agents travaillant de jour, les soucis de somnolence diminuent sensiblement.
Par contre la somnolence diurne excessive augmente légèrement chez les « nuiteux ».
- des troubles dépressifs stables, des troubles anxieux en hausse
Ce dernier constat est toutefois difficile à commenter. La médecine de prévention souligne que la crise sanitaire, qui a durement impacté les agents et leur famille a été elle-même anxiogène.

Les constats présentés sont en décalage avec les entretiens effectués lors des visites des services, à l'occasion desquels aucun agent n'a fait état de difficultés de santé ou de sommeil liées au cycle, s'accordant pour dire qu'ils s'étaient bien adaptés.

De même, selon les chefs de service, si la santé des agents de nuit demeure leur préoccupation, ils constatent tous que l'évolution des congés de maladie ordinaire (CMO) est positive ou neutre.

La mission s'accorde avec la médecine de prévention pour dire, avec la mesure qui s'impose, que le nouvel équilibre entre travail et repos, le temps redonné à la famille, au sport ou la vie sociale, rendus possibles par le cycle binaire, ne peuvent qu'avoir un effet bénéfique sur le bien-être et la santé des policiers.

Une satisfaction du cycle très élevée au sein de la brigade de police secours de Colombes

La mission a isolé les l'évaluation faite au sein de la BPS de Colombes, pour une bonne information du préfet de police de Paris, et lui permettre de la comparer à la moyenne des unités de la DCSP.

Cette évaluation est très positive, dans tous les champs évoqués plus haut.

L'expérimentation faite dans l'unité de police-secours de Verdun (55)

Un premier bilan positif

Le directeur central de la sécurité publique a accepté que soit menée une expérimentation inédite au sein de cette unité, consistant à faire travailler alternativement les mêmes agents deux semaines de jour (2 cycles) et deux semaines de nuit (2 cycles).

Cette expérimentation est étroitement suivie à l'aide d'indicateurs empruntés aux études de l'IGPN.

Après trois mois, ils révèlent une grande satisfaction des agents, partagée par leur hiérarchie.

Le fait saillant est le plaisir déclaré par les policiers de diversifier leurs missions et de découvrir, qui de jour, qui de nuit, un contexte professionnel qu'ils méconnaissaient.

Le week-end de trois jours de repos entre chaque bascule nuit-jour-nuit-jour est jugée suffisant pour s'adapter au changement, dans les deux sens.

Cette variante du cycle pourrait permettre de dépasser les problèmes de formation et de pallier l'absence de volontaires à la nuit.

Toutefois la mission émet à ce stade de grandes réserves, qui lui interdisent de se prononcer :

- la période de test est encore courte ;
- la CSP de Verdun n'a pas une activité constante la nuit, ce qui doit atténuer, de facto, la pénibilité de la vacation. La question reste entière pour des unités plus souvent sollicitées ;
- la médecine de prévention est très attentive localement à cette expérience et y a été associée dès l'origine. L'évaluation de l'impact de ce cycle sur la santé doit se poursuivre, le doute persistant sur la capacité de tout un chacun à travailler trois nuits d'affilée sans sommeil.

Conclusion générale de la seconde évaluation du cycle binaire jour/nuit en vacation de 12h08

De façon synthétique, la mission relève que les constats positifs déjà posés lors de l'évaluation du cycle binaire classique en 2020 sont largement confirmés voire amplifiés sur cette deuxième étude.

Concernant les effectifs travaillant la nuit, la part d'agents satisfaits a sensiblement augmenté pour s'établir aujourd'hui de façon concordante à deux tiers des agents, alors que le tiers restant est insatisfait et demeure attaché à son ancien cycle. Les indécis d'hier sont aujourd'hui favorables au cycle. C'est une évolution notable.

Au vu de cette évolution, le cycle binaire représente désormais la meilleure alternative au cycle « 4-2 ».

SOMMAIRE

Partie préliminaire	13
1. La mesure de la satisfaction des agents	17
1.1 La satisfaction professionnelle	17
1.2 L'équilibre vie privée/vie professionnelle et bien-être au travail	19
1.3 La satisfaction globale	20
2. L'impact sur l'organisation des services et la réponse opérationnelle	23
2.1 L'avis des encadrants	23
2.2 L'avis des chefs de service	25
2.2.1 Synthèse des contributions par thème	25
2.2.1.1 Évaluation globale du cycle : évolution positive du potentiel opérationnel	25
2.2.1.2 Évaluation du cycle 2-2-3 de jour	27
2.2.1.3 Évaluation du cycle 2-2-3 de nuit	29
2.2.2 Résultat des entretiens sur site	31
3. L'impact sur la santé physique et psychique des agents	33
3.1 L'avis des agents	33
3.1.1 La qualité du sommeil	33
3.1.2 La somnolence	35
3.1.3 Les risques anxieux et dépressifs	36
3.2 L'avis de leur hiérarchie	36
Synthèse générale de la deuxième évaluation du cycle binaire	39
4. Les brigades de police-secours de Colombes (DSPAP – PP)	40
4.1 La satisfaction des agents	40
4.2 L'avis des encadrants et chef de service	41
5. L'expérience de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Verdun	43
5.1 Présentation du cycle	43
5.2 Modalités de l'expérimentation	43

5.3 Premiers constats.....	43
5.3.1 Une évaluation en interne rigoureuse.....	43
5.3.2 La satisfaction de la hiérarchie.....	44
5.3.3 La satisfaction des agents.....	44
5.3.4 Le suivi attentif de la médecine de prévention.....	45

LETTRE DE MISSION



Direction générale de la police nationale

Paris, le 17 MAI 2021

Réf. DGPN/CAB : 21-02058 A.

Le directeur général de la police nationale

à

Monsieur le ministre de l'intérieur
A l'attention de Monsieur le préfet, directeur du cabinet

Objet : proposition de méthode pour la réforme du temps de travail

1 – Rappel des cycles de travail en vigueur

Il existe aujourd'hui cinq cycles de travail en vigueur pour la police nationale : le régime hebdomadaire, le cycle 4/2, le cycle binaire à 11h08 ou 12h08 et la vacation forte.

La vacation forte a intégré les cycles de travail de la police nationale en 2016. Elle permet aux agents de bénéficier d'un week-end et d'un mercredi de repos toutes les deux semaines, quand le cycle classique du « 4/2 » ne permet qu'un week-end de repos toutes les six semaines. Cette option n'est dorénavant plus proposée, sa mise en place entraînant un important surcoût en effectifs de 8,66 %, relevé par un audit réalisé en 2019 par l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

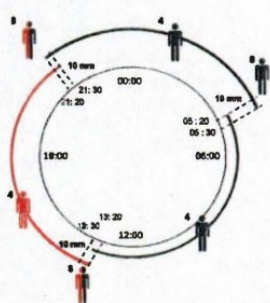
Une expérimentation, portant sur les cycles binaires de forte amplitude (11h08 ou 12h08), a été lancée en octobre 2019. Pour la première fois, ces cycles ont été étendus aux unités de voie publique. Ils présentent l'avantage d'être moins coûteux en effectifs que la vacation forte, tout en permettant également aux agents de bénéficier d'un week-end et d'un mercredi de repos sur deux. Une évaluation de cette expérimentation, effectuée par l'IGPN en juin 2020, a fait ressortir une adhésion majoritaire des personnels en service de jour, mais davantage de réserves s'agissant des effectifs de nuit et une opposition forte en Ile-de-France.

Les directeurs départementaux de la sécurité publique ont été incités à développer ce modèle d'organisation des temps de travail qui permet de mobiliser davantage de policiers sur terrain, tout en leur permettant de bénéficier de plus de temps libre dans leur vie personnelle. Le passage en cycle binaire à 12h08 devait être approuvé par une majorité des personnels.

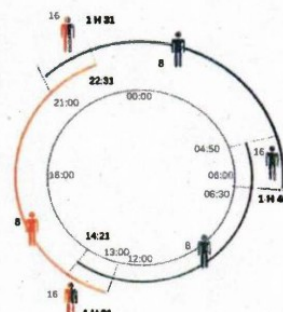
Place Beauvau 75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

1/3

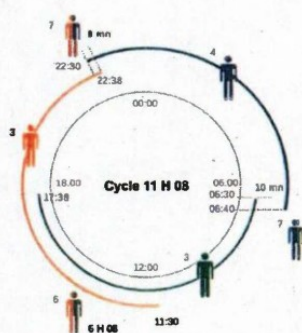
Schémas horaires des cycles en police nationale



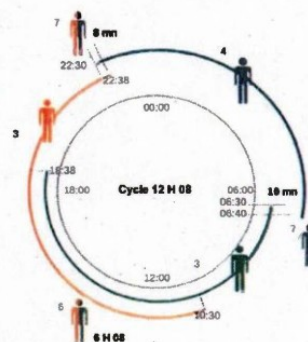
Cycle 4/2



Vacation forte



Cycle binaire à 11h08



Cycle binaire à 12h08

2 – En 2020, développement des cycles binaires au détriment des cycles 4/2 et vacation forte

Une étude a été réalisée par la DRCPN sur la répartition des différents cycles et régimes de travail utilisés en police nationale en 2020 concernant les 119 659 agents dont le temps de travail est enregistré sous GEOPOL, incluant également les personnels administratifs, techniques et scientifiques :

- le régime hebdomadaire est le plus utilisé et reste stable ; il concerne 58 % des effectifs au 31/12/2020 contre 59 % au 31/12/2019, soit 69 063 effectifs,
- le cycle 4/2 concerne 20 % des agents (22 % en 2019) soit 24 288 effectifs,
- le binaire à 11h08 s'applique à 11 % des agents (9 % en 2019) soit 12 917 effectifs,
- le binaire à 12h08 concerne 7 % des agents (4,5 % en 2019) soit 8 108 effectifs,
- la vacation forte touche 4 % des effectifs (contre 5 % en 2019) soit 5 181 effectifs,

Par ailleurs, l'étude met en exergue que seuls les cycles binaires sont en augmentation entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020:

- le binaire à 12h08 connaît une hausse significative de 45 % pendant l'année 2020, le nombre d'agents concernés passant de 5 588 au 31/12/2019 à 8 108 au 31/12/2020 ;
- le binaire à 11h08 progresse de 19 % et concerne désormais 12 917 agents au 31/12/2020 contre 10 892 agents au 31/12/2019 ;

Au total, les cycles binaires à forte amplitude de vacation ont connu une progression de 28 %. Par voie de conséquence, tous les autres régimes de travail connaissent une baisse de leur déploiement, dans l'ordre décroissant :

- le 4/2 recule de 11 % et concerne 24 288 agents au 31/12/2020, contre 27 191 agents en 2019 ;
- la vacation forte recule de 9% entre le 31/12/2019, avec 5 181 agents concernés au 31/12/2020, contre 5 706 agents en 2019 ;
- le régime hebdomadaire accuse une très légère baisse de 2 % avec 69 063 effectifs concernés au 31/12/2020, contre 70 282 agents en 2019.

3 – Cette tendance pourrait s'amplifier en 2021 avec l'instauration de l'indemnité pour travail de nuit

Dans le cadre de la valorisation en cours du travail de nuit, une indemnité spécifique pour travail de nuit, dont le montant est fixé en tenant compte de l'amplitude horaire de la vacation de nuit, a été instaurée le 1^{er} janvier 2021.

Son montant est majoré pour les agents connaissant les amplitudes de travail les plus fortes. Elle est de 15 € mensuels pour les agents ayant une durée de vacation inférieure à 11 heures, de 35 euros pour ceux ayant une amplitude entre 11 et 12 heures, et enfin de 55 euros pour ceux dépassant les 12 heures de vacation.


Cette valorisation indemnitaire des longues amplitudes des vacations nocturnes, cumulée aux nouvelles mesures d'accompagnement social et de suivi médical, pourrait inciter les effectifs de nuit à évoluer davantage en cycle binaire intégral à 12h08.

Le relevé trimestriel de la masse salariale correspondant à cette nouvelle indemnité permettra de suivre cette évolution.

4 – Méthode proposée pour préparer une nouvelle étape de rationalisation des cycles de travail

En juin 2020, l'IGPN avait constaté que la plupart des effectifs passés en 12h08 se montraient satisfaits de ce nouveau cycle mais que le résultat était plus contrasté s'agissant des seuls travailleurs de nuit.

J'ai donné pour instruction à l'IGPN de poursuivre son évaluation sur l'impact du cycle binaire en 12h08 en termes d'organisation des services, mais aussi de santé physique et psychique des agents.

Frédéric VEAUX


AVANT PROPOS

La lettre de mission

Par note en date du 17 mai 2021, le directeur général de la police nationale a donné pour instruction à l'IGPN de procéder à l'évaluation de l'impact du cycle de travail binaire en vacation de 12H08 en termes d'organisation des services et de santé physique et psychique des agents.

Une première évaluation, rendue en juin 2020 avait permis de constater qu'une forte majorité d'entre eux se montraient satisfaits de ce nouveau cycle introduit à titre expérimental en octobre 2019, mais que cette satisfaction était plus contrastée s'agissant des seuls agents travaillant la nuit.

Il était prescrit à l'IGPN de rendre ses travaux au début du mois de juillet.

Son organisation

Les chargés de mission désignés font partie de l'équipe ayant déjà mené l'évaluation du cycle appelé vacation forte (en 2017-2019), puis la première évaluation du cycle binaire dans ses différentes déclinaisons au sein des directions opérationnelles (2019-2020).

La mission s'est efforcée de mesurer la satisfaction des agents travaillant actuellement dans le cycle binaire, ainsi que celle de leur hiérarchie, mais aussi l'évolution de ces opinions depuis la précédente étude. Pour cela, elle s'est efforcée d'utiliser les mêmes outils.

Comme précédemment, elle a travaillé en concertation étroite avec la médecin-chef, coordonnateur national de la médecine de prévention, et avec le soutien actif de la direction centrale de la sécurité publique qui a su, dans un délai très bref, répondre aux sollicitations.

La mission s'est centrée sur l'évaluation du cycle binaire dans ses trois dimensions :

- satisfaction des agents, de jour et/ou de nuit (partie 1) ;
- impact sur l'organisation des services et la réponse opérationnelle (partie 2) ;
- impact sur la santé physique et psychique des agents (partie 3).

Elle a fait un focus sur la brigade de police-secours de Colombes (92), seule unité de la DSPAP de la préfecture de police de Paris ayant adopté ce cycle dans sa forme classique (partie 4).

Enfin, à la demande du directeur général, elle s'est intéressée à l'expérimentation en cours au sein de la CSP de Verdun (55) d'un cycle binaire dans lequel les mêmes agents alternent deux cycles de jour et deux cycles de nuit (partie 5).

Auparavant, du fait des nombreuses déclinaisons de « binaire », il est nécessaire de préciser celui qui est l'objet de cette étude pour en discerner les enjeux, le périmètre des services concernés, enfin la méthode suivie lors de nos travaux (partie préliminaire).

PARTIE PRÉLIMINAIRE

✓ Quelques rappels sommaires

Deux régimes de travail sont mis en œuvre au sein de la police nationale :

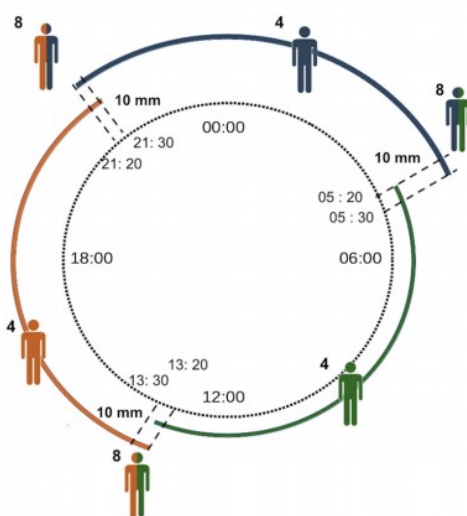
- le régime dit hebdomadaire fait travailler les agents en semaine, et exceptionnellement la nuit, les week-ends, les jours fériés, en les désignant de permanence ou d'astreinte ;
- le régime cyclique a pour finalité d'apporter une réponse opérationnelle identique 7 jours sur 7 toute l'année, et pour les unités de police-secours notamment 24h sur 24. Le cycle de travail ne fait donc aucune distinction entre la semaine et les week-ends et jours fériés.

Le régime cyclique encore majoritairement en place est le « 4-2 », ce qui signifie qu'un agent alterne 4 jours de travail avec deux jours de repos.

	1 ^{ère} semaine							2 ^{ème} semaine						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Bde A	M	M	M	M	RC	RL	AM	AM	AM	AM	RC	RL	M	M
Bde B	RC	RL	AM	AM	AM	AM	RC	RL	M	M	M	M	RC	RL
Bde C	AM	AM	RC	RL	M	M	M	M	RC	RL	AM	AM	AM	AM

Ce cadencement a pour effet de n'accorder aux agents qu'un week-end complet sur 6, soit 8 par an (et deux demi week-ends sur 6, soit 18 par an). Par ailleurs le cycle fait se succéder trois week-ends consécutivement.

Chaque agent travaille en vacation quotidienne de 8h10.



1 brigade de nuit de 9 (3 groupes de 3)
3 brigades de jour de 6
Total des effectifs = 27

Durée totale du chevauchement des brigades : **30 mn**

Les roues horaires présentées modélisent une présence effective de 4 agents H24, en unité de police-secours

De jour, deux brigades se succèdent. Il faut relever la prise de service très matinale, à laquelle s'ajoutent les délais de transport de l'agent. En contrepartie, il ne travaille que l'équivalent d'une grande demi-journée.

De nuit, les agents apprécient ce qu'ils considèrent comme une vacation courte, qui leur permet de terminer tôt. Il faut noter toutefois qu'ils travaillent quatre nuit consécutivement, soit une nuit supplémentaire par rapport à ce que recommandent les études scientifiques sur le travail de nuit.

Depuis 2014, des cycles de travail alternatifs au « 4-2 » ont été expérimentés et validés dans l'APORTT (arrêté portant organisation relative au temps de travail) du 5 septembre 2019.

Deux d'entre eux ont été mis en place en 2016, et ont fait l'objet d'une évaluation par l'IGPN en 2019 :

- Le cycle « 4-2 compressé », à coût neutre en effectifs, accordant un week-end libre sur trois, mais contenant une séquence médiane jugée exténuante.
- Le cycle du « jour fort » (appelé vacation forte) accordant un week-end libre et un mercredi libre sur 2, mais au prix d'un renfort en effectifs d'au moins 9 % (pouvant aller jusqu'à 30 %) et d'une perte de capacité opérationnelle conséquente résumée par « un jour fort pour 6 jours faibles ».

Du fait de leurs imperfections, ces cycles n'ont pas été étendus au-delà des unités expérimentatrices.

En 2019, l'APORTT a également permis d'expérimenter le « cycle binaire » dans les unités de voie publique, alors qu'il était réservé jusqu'à cette date, du fait de la longueur de sa vacation, aux missions sédentaires (centres d'information et de commandement par exemple).

Son économie générale est de faire travailler l'agent sur une vacation de 12h08, ce qui ne nécessite plus que deux brigades alternativement. Son coût est neutre, voir inférieur au « 4-2 ».

		Jour													
		1 ère semaine							2 ème semaine						
		L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Gr.1		J	J	RC	RL	J	J	J	RC	RL	J	J	RC	RC	RL
Gr.2		RC	RL	J	J	RC	RC	RL	J	J	RC	RL	J	J	J

		Nuit													
		1 ère semaine							2 ème semaine						
		L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Gr.1		N	N	RC	RL	N	N	N	RC	RL	N	N	RC	RC	RL
Gr.2		RC	RL	N	N	RC	RC	RL	N	N	RC	RL	N	N	N

De ce fait un agent ne travaille plus que 182,5 vacations par an au lieu de 243,5 en « 4-2 » (soit environ 140 jours de travail - congés déduits).

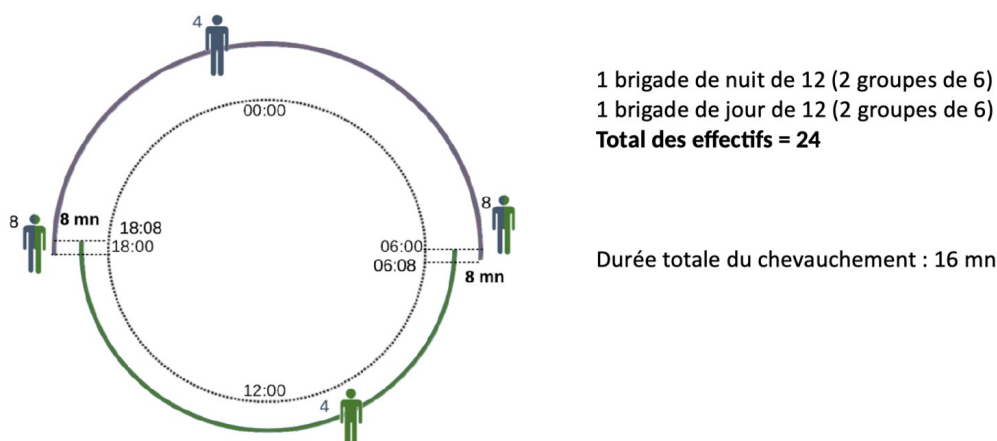
Par ailleurs, il dispose d'un week-end libre de 3 jours et d'un mercredi libre sur 2.

Il a été adopté par des unités ne travaillant qu'en journée (BAC, compagnies d'intervention, unités canines et motocyclistes...).

Dans celles-ci, il est très apprécié à la fois pour l'organisation du travail qu'il permet, sur un temps plus long, et l'équilibre vie professionnelle-vie privée qu'il procure. Il emporte l'adhésion des personnels et de leur hiérarchie. Cette satisfaction rend inutile une nouvelle évaluation dans la présente étude.

Ce cycle a également été mis en place dans les unités de roulement, c'est-à-dire dont la vocation est d'assurer un service continu H24, de jour et de nuit. Il est donc également binaire dans la rotation quotidienne des brigades.

La journée de travail et ainsi couverte par une seule brigade de jour et une seule brigade de nuit, ne se chevauchant que 16 minutes.



Enfin une variante de ce cycle a été expérimentée par la DSPAP-PP et la DCCRS : elle combine une brigade de jour en cycle binaire avec une vacation de 12h08 ou 11h08 s'emboîtant avec une brigade de nuit en cycle 4-2 avec une vacation de 8h10. Si elle a pour avantage de satisfaire les « nuiteux » désirant une nuit courte, elle étire la brigade de jour, qui doit se scinder en deux équipes, pour couvrir 16h00, générant deux périodes faibles à demi-effectifs et une période forte à plein effectifs en milieu de vacation. Cette baisse de capacité opérationnelle a été pointée par l'IGPN dans sa précédente évaluation.

Cette variante du cycle binaire n'a pas été développée. Déjà évaluée, elle ne fait pas l'objet de la présente étude.

Les travaux présentés dans ce rapport sont donc la poursuite de l'évaluation du seul cycle binaire en vacation de 12h08 des unités de roulement (police-secours) travaillant de jour et de nuit.

Dans la continuité de l'étude précédente, ils visent à répondre à trois questions :

- Les agents en sont-ils satisfaits, au plan de leurs conditions de travail et de leur équilibre vie privée-vie professionnelle ?
La question se pose avec plus d'acuité pour les agents travaillant la nuit, du fait de l'allongement de la durée de la vacation. Dans le premier questionnaire le cycle n'emportait la satisfaction que de la moitié d'entre eux, un quart ne se prononçant pas, et un autre quart étant insatisfait.
- La réponse opérationnelle de ce cycle est-elle équivalente, améliorée ou dégradée de fait du changement d'organisation ?

- La santé des agents est-elle impactée, au plan physique et psychique, par l’allongement des vacances quotidiennes, notamment de nuit, et le nouveau cadencement des périodes de repos ?

✓ Périmètre et méthode de la mission

Au 25 juin 2021, la DCSP dénombrait 396 unités en cycle binaire, soit un total de 398 avec celles de la PP et faisait le constat d’une forte progression par rapport aux 154 unités dans l’expérimentation de 2019 (voir note DCSP en **annexe 1**).

Pour les seules unités de police secours les 88 unités de l’expérimentation (dont 2 à la PP) sont devenues 204.

Toutefois, la mission a souhaité homogénéiser la cohorte des unités évaluées. L’étude précédente portait sur des unités étant dans le cycle depuis cinq mois. A ce premier groupe, elle a ajouté toutes celles ayant adopté le cycle en 2020. Elle n’a donc pas pris en compte celles entrées dans le cycle en 2021, qui n’avaient pas 5 mois d’antériorité à la date de l’étude. Cela doit permettre de mesurer de façon cohérente l’évolution des indicateurs.

L’étude porte donc sur 164 unités (82 de jour et 82 de nuit), composées pour moitié « d’anciennes » déjà étudiées (88) et de « nouvelles » dans le cycle (76) - (liste en **annexe 2**).

Avec le souci de reprendre les mêmes outils d’analyse, permettant de mesurer une évolution, la mission a :

- adressé un questionnaire à chaque agent, encadrant et chef de service des unités concernées, identique à celui de la première étude ;

Ce questionnaire a été mis en ligne du 14 au 30 juin, accessible par un lien adressé dans les boîtes aux lettres fonctionnelles ouvertes dans chacune des 164 unités, et sur la messagerie des chefs de service.

Ceux-ci ont été préalablement destinataires d’un message destiné à être diffusé pour informer les fonctionnaires des unités.

713 réponses exploitables ont été reçues et traitées par la mission, soit un taux de réponses de 24 % (détail des répondants en **annexe 3**).

Ce recul par rapport à la consultation faite en 2020 (57 % de participation) peut s’expliquer par la moindre motivation des agents qui ont déjà été interrogés en 2020 et se sentent peu concernés par la présente étude, et du fait d’une mise en ligne plus courte du questionnaire (deux semaines et demie au lieu de quatre semaines en 2020).

Par ailleurs, les visites dans les services ont fait apparaître un consensus beaucoup plus large que celui issu du questionnaire (cf infra). Avec prudence, on peut avancer que lors des consultations, les mécontents se mobilisent mieux que ceux qui sont satisfaits de leur condition.

- effectué des entretiens dans les mêmes services : Colombes (92), Provins (77) et Voiron (38), auxquels la circonscription de Creil (60) a été ajoutée afin de prendre en compte des brigades de roulement (UPS) dont l’effectif était plus conséquent (environ 60), même si son début d’expérimentation remonte seulement au 1^{er} janvier 2021.

1. LA MESURE DE LA SATISFACTION DES AGENTS

1.1 LA SATISFACTION PROFESSIONNELLE

La satisfaction professionnelle a été mesurée sur la base de 9 questions portant sur les missions, l'organisation, la formation, l'ambiance...), dont le détail est en **annexe 5**.

Le premier tableau présenté est l'agrégat des réponses à toutes les questions (**annexe 4**).

Questionnaire Agent – Satisfaction professionnelle									
	2020			2021			Evolution		
	Total	Jour	Nuit	Total	Jour	Nuit	Total	Jour	Nuit
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			
% avis positifs ou neutre	55,6%	68,9%	38,2%	67,7%	81,3%	50,2%	21,8%	17,9%	31,5%
% avis négatifs	44,4%	31,1%	61,8%	32,3%	18,7%	49,8%	-27,3%	-39,7%	-19,5%

On y remarque :

- une hausse de la satisfaction des agents du jour comme de la nuit, de façon sensible, par rapport aux réponses de 2020 ;
- toutefois si les premiers sont désormais satisfaits à 80 %, les avis sont très partagés chez les seconds (50,2 % contre 49,8 %).

Cependant, ce résultat est tiré vers le bas par les quatre questions relatives au tir, aux formations TSI, aux autres formations et au sport, où les taux d'insatisfaction sont égaux ou supérieurs à 70 % (voir infra).

Hors formation et sport, la satisfaction professionnelle des agents est plus élevée, et on relèvera alors que deux tiers des « nuitaux » sont satisfaits.

2021	Questionnaire Agent satisfaction professionnelle Hors formation et sport		
	Total	Jour	Nuit
	100,0%	100,0%	100,0%
% avis positifs ou neutres	80,0%	90,9%	65,9%
% avis négatifs	20,0%	9,1%	34,1%

Résultat des entretiens sur site, hors questions de formation

Un meilleur traitement des affaires

Sur la longueur de la vacation de 12h08, les agents apprécient l'absence de relève, synonyme de rupture dans l'information et le traitement des situations, par comparaison au cycle 4-2.

Une vraie cohésion jour/nuit

Le 4-2 favorisait la cohésion entre les brigades de jour et isolait celle de la nuit. L'ensemble des interlocuteurs confirment que la cohésion au sein du service est désormais meilleure entre le jour et la nuit tant pour le passage de consignes que pour des discussions informelles ; les groupes de nuit se sentent mieux intégrés à la vie du service et le bornage leur permet de croiser les collègues du judiciaire pour des échanges professionnels. Ce constat est plus relatif pour le commissariat de Creil ou l'unité judiciaire termine à 18h00 avant l'arrivée du groupe de nuit à 19h00.

L'adaptation des « nuiteux » à l'activité de début de soirée

Les groupes de nuit se sont appropriés rapidement le créneau 18h30-22h00, qui les met aux prises avec la délinquance locale et une activité plus intense. *A contrario* certains agents des groupes de jour regrettent cette activité qui leur échappe. Mais ce rapprochement des missions participe à la cohésion du service.

Une formation toujours problématique la nuit

Au regard de la formation, la satisfaction est diamétralement opposée entre les agents du jour, satisfaits pour 69,1 % d'entre eux et ceux de nuit, insatisfaits pour 69,3 %.

Le questionnaire sollicitait les réponses des agents sur leur participation :

- aux séances de tir ;
- aux formations TSI ;
- aux séances de sport ;
- à d'autres formations.

Entre 2020 et 2021, la satisfaction des agents du jour progresse principalement pour la pratique du sport, qui passe de 69 % à 76,5 %, et les autres formations, de 64,6 % à 69,3 %.

La pratique du tir, avec 68,3 % de satisfaits et la formation TSI avec 62,2 % enregistrent des scores stables.

Les agents de nuit, déjà insatisfaits en 2020, le sont encore plus en 2021 où le taux des insatisfaits progressent fortement :

- pour le tir, de 59 % d'insatisfaits en 2020 à 65 % en 2021 ;
- pour les TSI, de 69,6 % à 77,8 % ;
- pour le sport, de 67,4 % à 68,7 % ;
- seuls les insatisfaits des autres formations se stabilisent, de 71,3 % à 70,6 %, mais à un niveau très élevé.

Les entretiens avec les agents ont confirmé ce que l'on savait déjà : l'offre de formation pour les groupes de nuit est restée majoritairement diurne avec des obligations de retour des agents en journée.

Quelques séances de tir ont parfois trouvé leur place entre 19h00 et 20h00 mais de façon insuffisante et ce créneau correspond par ailleurs, pour les groupes de nuit, aux phases d'activité importantes.

Pour la pérennité de ce cycle, il est impératif d'engager une réflexion concernant la formation des agents travaillant durant la vacation nocturne.

Localement un sous-effectif de nuit qui crée tension et fatigue

Les agents de Voiron comme de Provins connaissent des difficultés d'effectifs (surtout la nuit) et sont, de ce fait, mitigés quant aux avantages du cycle.

Il faut rappeler que, par comparaison avec le 4-2, l'effectif de nuit du cycle binaire doit être renforcé (et celui du jour réduit). Or il y a peu de volontaires, et l'absence d'affectation de nouveaux arrivants ne permet pas dès lors de combler les postes vacants à la nuit. Cela crée une tension à la fois dans l'exécution des missions, et dans la capacité à poser des repos compensateurs ou à organiser les congés.

C'est assurément une situation qui n'est pas isolée. La DCSP convient que c'est également un point d'attention majeur.

1.2 L'ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE/VIE PROFESSIONNELLE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Six questions ont été posées sur ce thème aux agents, dont le cumul est en **annexe 6** et le détail en **annexe 7**.

Les cinq premières portent sur les horaires de prises de service, les possibilités de congés, d'ASA (autorisations spéciales d'absence) et d'heures supplémentaires.

La dernière porte sur l'impact du nouveau cadencement (2-2-3 2-2-3) sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

Questionnaire Agent Cumul Équilibre vie privée - vie professionnelle Bien être au travail									
	2020			2021			Evolution		
	Total	Jour	Nuit	Total	Jour	Nuit	Total	Jour	Nuit
	100,0%	83,8%	78,6%	100,0%	100,0%	100,0%			
% avis positifs ou neutre	80,4%	75,9%	52,4%	81,8%	93,9%	66,2%	1,7%	23,8%	26,2%
% avis négatifs	19,6%	7,9%	26,1%	18,2%	6,1%	33,8%	-7,1%	-23,4%	29,4%

D'un point de vue global, la satisfaction des agents est élevée, et relativement stable.

Toutefois, il faut s'intéresser à l'évolution du taux de participation des agents :

- en 2020, 83,8 % seulement des agents du jour s'étaient exprimés, avec 75,9 % d'avis positifs ou neutres et 7,9 % d'avis négatifs. 16,2 % ne s'étaient pas prononcés ;
- en 2021, concernant le travail de jour, avec 100 % de participation les avis négatifs baissent à 6,1 % et les positifs ou neutres représentant 93,9 % des réponses ;
- concernant les agents travaillant la nuit, 21,4 % ne s'étaient pas prononcés en 2020. Avec 100 % de réponses, les avis positifs ou neutres passent de 52,4 % à 66,2 %, les avis négatifs de 26,1 à 33,8 %. C'est une évolution notable.

Le résultat de la dernière question a été isolé dans le présent tableau.

			Total	JOUR	NUIT
Impact de l'alternance des jours travaillés et des jours de repos du nouveau cycle sur l'équilibre entre votre vie privée et votre vie professionnelle	1 - Evolution positive ou neutre	Total	84,2%	95,5%	69,6%
		1 - Oui, la situation s'est améliorée	69,2%	84,2%	49,8%
		2 - Non, il n'a rien modifié	15,0%	11,3%	19,7%
	2 - Evolution négative	Total	15,8%	4,5%	30,4%
		3 - Oui, la situation s'est dégradée	15,8%	4,5%	30,4%

Elle interrogeait les agents sur les avantages ou les inconvénients d'un cycle qui rallonge le temps de travail par vacation, mais en réduit le nombre, et permet de bénéficier d'un WE de 3 jours sur deux.

Les résultats pour le jour se passent de commentaire. Pour la nuit, on enregistre encore une forme d'indécision avec presque 20 % pour lesquels l'impact du cycle est neutre. Dans une autre approche, on peut relever que les non satisfaits ne représentent qu'un tiers lorsque tous se sont exprimés.

Résultat des entretiens sur site

Les entretiens ne reflètent pas les réserves relevées dans les réponses au questionnaire, et sont beaucoup plus univoques dans leur tonalité.

Tous s'accordent à confirmer que ce cycle horaire, par les repos engendrés, favorise pleinement un retour à une vie sociale plus dense avec la possibilité de programmer les moments conviviaux et familiaux. La sérénité affichée des agents rencontrés en témoigne et cela se ressent également dans les phases travaillées.

Pour la majorité, à l'exception de quelques agents de nuit, la longueur de la vacation est désormais gérée et ne constitue plus un sujet. Les encadrants pratiquent très souvent une rotation des agents sur les postes au cours de la vacation afin de varier les missions.

Ils reconnaissent néanmoins volontiers qu'après la troisième vacation de 12h08, le premier jour de repos est une véritable récupération. Le cycle permet cependant, en posant deux jours lors de la petite semaine (si l'effectif des groupes le permet), d'acquérir de larges phases de repos.

Lors des entretiens les seules réserves ont trait au sous-effectif de la brigade de nuit (cf supra).

1.3 LA SATISFACTION GLOBALE

L'avant-dernière question invite les agents à émettre une opinion globale sur la satisfaction qu'ils retirent du cycle binaire. Le détail de leur réponse est en **annexes 8 et 9**.

Questionnaire Agent - Satisfaction Globale									
	2020			2021			Evolution		
	Total	Jour	Nuit	Total	Jour	Nuit	Total	Jour	Nuit
% exprimé	86,3%	88,3%	83,9%	97,1%	96,3%	98,1%	12,4%	9,1%	16,9%
% sans avis	13,7%	11,7%	16,1%	2,9%	3,7%	1,9%	-78,4%	-68,2%	-88,0%
% avis positifs	61,5%	72,9%	47,0%	79,5%	91,0%	64,6%	29,3%	24,9%	37,5%
% avis négatifs	24,8%	15,4%	36,9%	17,5%	5,2%	33,4%	-29,5%	-66,0%	-9,4%

Résultat des entretiens sur site

Sur les quatre services visités, la satisfaction pour ce cycle l'emporte nettement auprès des agents de jour comme de nuit tant au regard des aspects professionnels que sur l'équilibre retrouvé au sein de leur vie privée.

Il convient de constater que les jeunes générations de policier privilégient fortement les possibilités de s'épanouir dans leur vie personnelle et que si quelques aspérités existent comme la fatigue après la troisième vacation de 12h08 au cours du cycle, elles s'effacent largement dans la balance inconvénients – avantages.

La dernière question posée aux agents a trait à leur souhait de revenir à leur ancien cycle (sans précision).

Absente du questionnaire de 2020, l'évolution des opinions ne peut être évaluée.

Questionnaire Agent - Souhait de retour à l'ancien cycle			
CYCLE	Total	JOUR	NUIT
Réponses	713	402	311
Réponses exprimées	690	386	304
% exprimé	96,8%	96,0%	97,7%
Sans avis	23	16	7
% sans avis	3,2%	4,0%	2,3%
Dont			
OUI	99	15	84
% OUI	13,9%	3,7%	27,0%
NON	591	371	220
% NON	82,9%	92,3%	70,7%

83 % des agents ne souhaitent pas revenir à leur cycle précédent.

Ils sont 92,3 % au jour, contre 3,7 % d'un avis opposé et 4 % d'indécis.

Ils sont 70,7 % la nuit contre 27 % souhaitant changer de cycle, et seulement 2,3 % d'indécis.

Les réponses sont très concordantes avec la satisfaction globale exprimée par les agents.

Résultat des entretiens sur site

Globalement, la satisfaction l'emporte nettement avec la volonté affichée pour les agents de ne pas retourner sur un cycle en 4-2.

Il convient de souligner que certains des jeunes agents rencontrés ne connaissent que ce nouveau cycle horaire.

A Creil comme à Colombes, ce sont les groupes de nuit qui sont les plus attachés à ce nouveau cycle.

Quelques-uns ont tenu à rappeler la dureté du cycle 4-2, surtout avec quelques variantes, et la vie sociale « inexistante » qui en découlait.

Synthèse de la consultation des agents

La mesure de la satisfaction des agents sur le cycle binaire peut être résumée comme suit :

- L'indécision a été levée

Il ne reste que 2,9 % des agents (contre 13,7 % en 2020) à ne pas avoir d'avis tranché, et comme on l'a vu plus haut, cette évolution est encore plus marquée chez les agents exerçant la nuit, notamment sur la question de l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

- Le cycle est plébiscité de jour (91%), et satisfait deux tiers des agents travaillant la nuit (64,6%)

Il recueille de plus en plus d'avis positifs (de 61,5 % à 79,5 %), avec une évolution importante pour la nuit, qui passe de 47 % à 64,6 %. Elle est plus élevée encore si l'on met à part les difficultés de la formation.

- Un socle d'un tiers d'agents non satisfaits la nuit

Concernant la nuit, si les « indécis » ont basculé dans les avis positifs, il demeure, de façon assez stable dans le temps un tiers des personnels insatisfaits.

- Deux points durs doivent être traités : la formation et le sous-effectif la nuit

2. L'IMPACT SUR L'ORGANISATION DES SERVICES ET LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE

2.1 L'AVIS DES ENCADRANTS

L'avis des encadrants a été sollicité par un questionnaire auquel 104 d'entre eux ont répondu (pour 164 unités). Il s'agit essentiellement des gradés et de quelques officiers supérieurs hiérarchiques directs des UPS, eux-mêmes en régime hebdomadaire. Le détail des réponses est en **annexes 10 et 11**.

Le premier tableau présenté a trait à leur activité de commandement sur ces unités.

			Total	Volume d'effectif des unités		
				1 - Moins de 20	2 - De 20 à 40	3 - Plus de 40
Q005	Le cycle binaire jour/nuit 223-223 a-t-il un impact sur votre activité de commandement et d'encadrement ?	1 - Oui, un impact plutôt positif	67,0%	60,6%	67,6%	74,1%
		2 - Non, elle n'a rien changé	21,6%	21,2%	24,3%	18,5%
		3 - Oui, un impact plutôt négatif	11,3%	18,2%	8,1%	7,4%

67 % indiquent que leur commandement a été favorablement impacté par le cycle, 11,3 % ayant un avis négatif. Il s'agit d'un résultat tout à fait significatif.

			Total	Volume d'effectif des unités		
				1 - Moins de 20	2 - De 20 à 40	3 - Plus de 40
Q011	L'activité des unités qui utilisent ce cycle a-t-elle évolué ?	1 - Oui, elle s'est plutôt améliorée	56,0%	34,5%	67,6%	64,0%
		2 - Non, elle n'a pas changé	31,9%	48,3%	21,6%	28,0%
		3 - Oui, elle s'est plutôt dégradée	12,1%	17,2%	10,8%	8,0%

Les avis concernant l'activité sont plus hétérogènes, selon la taille de l'unité.

Assez logiquement, l'activité des petites unités bénéficie moins de ce cycle, alors que les plus importantes obtiennent des scores supérieurs à 60 % des réponses.

La mission avance pour explication que la capacité à équiper une patrouille supplémentaire n'est pas toujours possible pour des petites UPS. Or ce point est déterminant comme on le verra.

			Total	Volume d'effectif des unités		
				1 - Moins de 20	2 - De 20 à 40	3 - Plus de 40
Q010	Ce cycle at-t-il un impact sur l'ambiance et la cohésion du service ?	1 - Oui, elles se sont plutôt améliorées	61,1%	56,3%	61,1%	66,7%
		2 - Non, elles sont inchangées	29,5%	25,0%	33,3%	29,6%
		3 - Oui, mais elles se sont plutôt dégradées	9,5%	18,8%	5,6%	3,7%
Q012	L'ambiance au sein des unités qui utilisent ce cycle a-t-elle été affectée ?	1 - Oui, elle s'est plutôt améliorée	58,5%	46,9%	64,9%	64,0%
		2 - Non, elle n'a pas changé	36,2%	43,8%	32,4%	32,0%
		3 - Oui, elle s'est plutôt dégradée	5,3%	9,4%	2,7%	4,0%

L'ambiance comme la cohésion au sein des unités semblent s'être largement améliorées, les avis négatifs sont presque marginaux.

Ces réponses corroborent celles des agents.

Encadrez-vous aussi d'autres unités du service hors roulement ?	1 - Oui	79,2%	88,2%	68,4%	82,8%
	4 - Non	20,8%	11,8%	31,6%	17,2%

			Total	Volume d'effectif des unités		
				1 - Moins de 20	2 - De 20 à 40	3 - Plus de 40
Q016	Depuis la mise en place du cycle binaire jour/nuit 223-223 sur les unités de roulement, quel est votre ressenti général sur l'évolution de l'activité des autres unités du service hors roulement ?	1 - Elle s'est plutôt améliorée	19,7%	3,8%	30,4%	27,3%
		2 - Elle est inchangée	71,8%	76,9%	69,6%	68,2%
		3 - Elle s'est plutôt dégradée	8,5%	19,2%	-	4,5%

La question posée avait pour objet d'évaluer l'impact du cycle de l'UPS sur l'activité des autres unités du service, et, fondamentalement de vérifier si la réponse opérationnelle du service, au-delà de celle de l'UPS, était globalement impactée.

La majorité des réponses vont largement dans le sens d'une capacité opérationnelle préservée (71,8 %) voire améliorée pour 19,7 % des avis émis.

Résultat des entretiens sur site

La plupart des encadrants, de jour comme de nuit plébiscitent ce cycle comme étant simple à gérer.

La longueur de la vacation diminue en effet le nombre de relèves et les consignes passées sont plus ciblées sur un nombre limité d'agents.

La cohésion des groupes jour–nuit est plus marquée au moment des relèves, les agents de nuit arrivant souvent avec une demi-heure d’avance. Le cycle favorise les échanges professionnels avec la hiérarchie qui est présente et parfois avec les policiers exerçant une mission judiciaire.

Ils constatent toujours la possibilité d’augmenter le nombre de patrouilles, notamment pour les unités de jour.

Pour la nuit, une deuxième patrouille, comme à Creil, permet une bonne activité et d’agir en toute sécurité. Contrairement aux brigades de jour qui bénéficient souvent des unités d’appui, les agents de nuit, essentiellement après 21h-22h, sont davantage isolés.

Cette couverture opérationnelle s’est par contre dégradée à Voiron comme à Provins pour des problèmes d’effectifs.

La formation pour les groupes de nuit reste quant à elle un point négatif (pour les raisons évoquées au point 1.1).

2.2 L’AVIS DES CHEFS DE SERVICE

Sollicités pour l’étude, 87 % des chefs de service (71 sur 82) ont répondu au questionnaire dédié et apporté des commentaires nombreux pour illustrer leurs avis sur le nouveau cycle.

2.2.1 SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÈME

2.2.1.1 ÉVALUATION GLOBALE DU CYCLE : ÉVOLUTION POSITIVE DU POTENTIEL OPÉRATIONNEL

Une hausse du nombre de patrouilles et de la composition de leur équipage

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q002	Quel est l’impact du cycle binaire jour/nuit 223-223 pour vos unités de roulement en termes d’évolution du nombre de patrouilles et de la composition de leur équipage ?	1 - Evolution positive ou neutre	Total	68	98,6%	17	100,0%	51	98,1%
			1 - Plutôt positif	59	85,5%	16	94,1%	43	82,7%
			2 - Sans effet réel	9	13,0%	1	5,9%	8	15,4%
		2 - Evolution négative	Total	1	1,4%	-	-	1	1,9%
			3 - Plutôt négatif	1	1,4%	-	-	1	1,9%

Une majorité conséquente (85,5 %) de chefs de service estiment que le nouveau cycle de travail s’est traduit par la possibilité de constituer plus de patrouilles. Ils mettent également en avant un nombre d’agents plus important au sein des équipages.

Il en découle une couverture plus importante du périmètre et une plus grande sécurité en intervention en raison de la convergence possible de plusieurs équipages lors de certaines interventions.

Les réponses neutres traduisent quant à elles davantage une crainte par rapport à la question des ressources en effectifs, notamment par la baisse concomitante du nombre d'ADS.

Selon certains, cette amélioration de la situation opérationnelle reste fragile. La mise en place du nouveau cycle horaire a en effet parfois conduit à la suppression de certaines unités spécialisées de voie publique afin de réorienter les effectifs en brigade de roulement. Les missions précédemment confiées à ces unités sont donc maintenant dévolues aux UPS, ce qui peut obérer leur capacité à assurer les « missions de sécurité du quotidien ».

Des effets sur le stock d'heures supplémentaire (HS)

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q004	Quel est l'impact du cycle binaire jour/nuit 223-223 pour vos unités de roulement en termes d'évolution du stock d'heures supplémentaire (HS) ?	1 - Evolution positive ou neutre	Total	66	100,0%	17	100,0%	49	100,0%
			1 - Plutôt positif	47	71,2%	13	76,5%	34	69,4%
			2 - Sans effet réel	19	28,8%	4	23,5%	15	30,6%

Les chefs de service ont formulé un avis globalement favorable concernant l'impact du cycle sur le stock d'heures supplémentaires. 71,2 % d'entre eux estiment cet effet positif et 28,8 % le considère sans effet. Aucun chef de service n'y voit d'effet négatif.

Les raisons qu'ils invoquent sont diverses et concernent notamment la durée du cycle, qui n'incite pas à faire des heures supplémentaires, et la diminution du nombre de relèves par 24 heures. Par ailleurs, les chefs de service dont les unités ont adopté le cycle dès 2019 (anciens services) soulignent que les rappels sont moins fréquents.

Toutefois, s'agissant des heures supplémentaires, la mission se doit de relativiser le constat en soulignant que le niveau des stocks doit également être apprécié par rapport au taux de consommation.

Une absence d'impact sur les congés pour maladies ordinaires (CMO)

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q006	Quel est l'impact du cycle binaire jour/nuit 223-223 pour vos unités de roulement en termes d'évolution des congés pour maladies ordinaires (CMO) ?	1 - Evolution positive ou neutre	Total	58	98,3%	15	100,0%	43	97,7%
			1 - Plutôt positif	22	37,3%	7	46,7%	15	34,1%
			2 - Sans effet réel	36	61,0%	8	53,3%	28	63,6%
		2 - Evolution négative	Total	1	1,7%	-	-	1	2,3%
			3 - Plutôt négatif	1	1,7%	-	-	1	2,3%

Les chefs de service notent pour 61,0 % d'entre eux une absence d'effet du cycle sur les congés pour maladies ordinaires (CMO), contre 37,3 % qui estiment qu'il a un effet plutôt positif (un seul chef de service note un effet négatif soit 1,7 %).

Dans les commentaires relevés, figurent quelques remarques sur la baisse des CMO dits « de confort » ainsi que sur le fait que cette diminution est le fruit d'une certaine solidarité entre agents nécessaire au maintien du cycle.

Des chefs de service s'interrogent toutefois sur l'impact de la COVID 19 et sur les effets négatifs potentiels, à terme, du cycle de nuit ou de la semaine de cinq jours de travail.

2.2.1.2 ÉVALUATION DU CYCLE 2-2-3 DE JOUR

Un impact plutôt positif sur l'ambiance et la cohésion des unités de jour

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q008	Pensez-vous que le cycle binaire 223-223 a un impact sur l'ambiance et la cohésion en général pour vos unités de roulement de jour ?	1 - Evolution positive	Total	53	91,4%	12	92,3%	41	91,1%
			2 - Plutôt oui	53	91,4%	12	92,3%	41	91,1%
		2 - Evolution négative	Total	5	8,6%	1	7,7%	4	8,9%
			3 - Plutôt non	5	8,6%	1	7,7%	4	8,9%

Les chefs de service répondent très majoritairement (91,4 %) que le cycle a eu un impact « plutôt positif » sur l'ambiance et la cohésion des unités de jour.

Les bénéfices observés sur l'ambiance et la cohésion des unités auraient pour origine un confort accru dans la vie personnelle des agents qui rejaillit sur l'ensemble du groupe et contribue à fluidifier les relations entre les agents. Ce cycle permettrait une plus forte cohésion au sein de la brigade et favorise la communication tant avec les collègues travaillant en régime hebdomadaire ou dans des unités de nuit, qu'avec la hiérarchie ou les autres entités du service (S.U notamment).

Cet état d'esprit positif au sein des unités de roulement ne s'est cependant pas étendu aux rapports entre brigades en raison des spécificités du cycle qui ne permet que très peu de période de chevauchement ou de moments de partage. En effet « *le cycle fait coexister, sans jamais qu'elles ne se croisent, les deux brigades de roulement de jour* ».

Un effet très favorable sur la qualité de vie au travail des agents affectés en unité de roulement de jour

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q010	Pensez-vous que le cycle binaire 223-223 a un effet sur la qualité de vie au travail des agents affectés en unité de roulement de jour ?	1 - Evolution positive ou neutre	Total	56	93,3%	13	100,0%	43	91,5%
			1 - Un effet plutôt positif	54	90,0%	13	100,0%	41	87,2%
			2 - Sans effet	2	3,3%	-	-	2	4,3%
		2 - Evolution négative	Total	4	6,7%	-	-	4	8,5%
			3 - Un effet plutôt négatif	4	6,7%	-	-	4	8,5%

Sur le panel des réponses, une très large majorité de chefs de service (90 %) estime que le cycle binaire a un effet « plutôt positif » sur la qualité de vie au travail des agents affectés en unité de roulement de jour. Seul 6,7 % considère qu'il existe un effet « plutôt négatif ».

Au plan opérationnel, il peut être constaté une meilleure organisation des missions en raison de la durée de la vacation. Cette plage horaire importante permet également de réaliser dans de meilleures conditions certaines tâches administratives.

Les inconvénients liés à la durée de la vacation sont par ailleurs compensés par l'instauration de pauses et les rotations d'effectifs parfois instaurées dans les services après quelques heures afin de permettre une diversification des tâches.

Cette plage horaire importante de travail reste d'autant plus supportable que les unités de jour perdent les interventions du début de soirée. Dans les petites circonscriptions, l'intensité parfois relative de l'activité permet enfin aux agents qui y sont affectés de surmonter la durée de la vacation.

L'attractivité de ce cycle incite d'ailleurs certains effectifs d'unités spécialisés qui ne sont pas en 223 à vouloir être affectés en brigade de roulement.

Le rythme de ce nouveau cycle peut cependant engendrer des inconvénients. La durée de vacation est ainsi parfois considérée comme pénalisante, notamment pour les personnels d'un certain âge qui se « sédentarisent » davantage au poste pendant les vacances. Par ailleurs, une présence de seulement 2 jours sur la deuxième semaine conduit à un plus grand détachement vis-à-vis du service.

Un impact très positif pour les brigades de roulement de jour

La très grande majorité des chefs de service estiment que le cycle allie efficacité professionnelle et confort de vie personnelle. Ils soulignent que le cycle 12h08 est plus cohérent que la vacation forte et facilite la continuité de l'activité tout en améliorant le lien avec le travail judiciaire hebdomadaire.

Au plan organisationnel, avec moins de créneaux de relève le cycle permet une disponibilité opérationnelle plus immédiate et des temps d'intervention plus adaptés. Les unités de soutien (BOE, BLS) apprécient quant à elles la présence au service des effectifs sur les créneaux d'heures ouvrables.

Mentionné à de nombreuses reprises, le bien-être des fonctionnaires concernés par ce nouveau rythme de travail apparaît comme un élément essentiel. Ce point positif peut cependant parfois se conjuguer avec le constat d'un détachement plus grand vis-à-vis du service. La présence d'effectifs suffisants résulte également parfois d'un taux de présence qui a été maximisé.

2.2.1.3 ÉVALUATION DU CYCLE 2-2-3 DE NUIT

Une très forte appropriation par les brigades de roulement de nuit du travail de soirée (19h-23h)

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q015	Les brigades de roulement de nuit en cycle binaire 223-223 se sont-elles bien appropriées le travail de soirée (19h-23h)	1 - Evolution positive	Total	56	98,2%	11	91,7%	45	100,0%
			2 - Plutôt oui	56	98,2%	11	91,7%	45	100,0%
		2 - Evolution négative	Total	1	1,8%	1	8,3%	-	-
			3 - Plutôt non	1	1,8%	1	8,3%	-	-

Au niveau des résultats chiffrés, on relève 98,2 % de réponses favorables (« plutôt oui ») et 1,8 % de réponses négatives (« plutôt non »).

Malgré quelques adaptations parfois indispensables, les groupes de nuit ont très bien pris en compte l'activité de début de soirée au cours de laquelle la charge de travail est conséquente. Les agents apprécient particulièrement cette nouvelle « palette » d'intervention.

Un fort impact sur l'ambiance et la cohésion en général des unités de roulement de nuit

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q017	Pensez-vous que le cycle binaire 223-223 a un impact sur l'ambiance et la cohésion en général pour vos unités de roulement de nuit ?	1 - Evolution positive	Total	41	77,4%	10	83,3%	31	75,6%
			2 - Plutôt oui	41	77,4%	10	83,3%	31	75,6%
		2 - Evolution négative	Total	12	22,6%	2	16,7%	10	24,4%
			3 - Plutôt non	12	22,6%	2	16,7%	10	24,4%

Les chefs de service répondent favorablement (« plutôt oui ») à hauteur de 77,4 %.

Une réponse négative (« plutôt non ») est donnée pour 22,6 % d'entre eux.

Pour rappel, les taux étaient respectivement de 91,4 et 9 % pour le jour.

Les avis positifs, qui demeurent largement majoritaires, mettent en avant le sentiment d'une plus forte cohésion au sein de l'unité, même si traditionnellement, les brigades de nuit se caractérisent par une identité forte.

Les échanges entre les différents personnels d'un service s'en trouvent par ailleurs facilités. Les chefs des unités de nuit sont en effet satisfaits de voir la hiérarchie et de pouvoir rapporter plus directement leurs difficultés ou exprimer leurs points de vue. De même, les acteurs des fonctions de soutien ou d'état-major acceptent plus facilement de se décaler pour rencontrer les agents travaillant la nuit.

A l'inverse, la plupart des avis réservés reprennent la critique déjà évoquée pour le jour, à savoir l'existence de deux groupes qui coexistent sans jamais travailler ensemble. Dans le même ordre d'idée, l'acceptation d'une vacation de 12H08 en cycle de nuit dépend également de l'âge des fonctionnaires.

Un effet globalement positif sur la qualité de vie au travail des agents travaillant la nuit

				Total		Anciens services		Services récents	
				Nbre	Pourc	Nbre	Pourc	Nbre	Pourc
Q019	Pensez-vous que le cycle binaire 223-223 a un effet sur la qualité de vie au travail des agents affectés en unité de roulement de nuit ?	1 - Evolution positive ou neutre	Total	38	67,9%	8	66,7%	30	68,2%
			1 - Un effet plutôt positif	31	55,4%	7	58,3%	24	54,5%
			2 - Sans effet	7	12,5%	1	8,3%	6	13,6%
		2 - Evolution négative	Total	18	32,1%	4	33,3%	14	31,8%
			3 - Un effet plutôt négatif	18	32,1%	4	33,3%	14	31,8%

55,4 % des chefs de service considèrent que le cycle binaire a un effet « plutôt positif » sur la qualité de vie au travail des agents.

La proportion d'avis négatif s'établit à 32,1 % ; 12,5 % estimant par ailleurs que le cycle est « sans effet » sur la qualité de vie.

Comme pour les unités de jour, il convient en premier lieu de rappeler que la période de confinement n'était pas représentative de l'activité normale des services.

Le cycle apparaît toutefois plus confortable en raison notamment des plages de repos induites. Au plan opérationnel, l'existence d'un second équipage permet par ailleurs plus de sécurité et un meilleur partage des tâches.

En revanche, certains agents de la nuit soulignent fréquemment la durée de la vacation comme point pénalisant. Selon eux, ce cycle est éprouvant et engendre de la fatigue, notamment sur la semaine de 5 jours travaillés. Les dépassements horaires sont quant à eux difficiles à gérer et l'heure de fin de vacation peut être délicate. Cette situation dissuade certains agents de se porter volontaires pour travailler en brigade de nuit et semble inciter des « nuiteux » à solliciter des postes en journée.

Le maintien d'un effectif suffisant dans les unités de nuit est souvent mis en point d'attention par les chefs de service afin de remplacer les départs et de permettre aux agents de poser les repos nécessaires.

Pour les chefs de service, un bilan globalement positif pour les brigades de nuit

Le ressenti général des effectifs de nuit est plus contrasté que celui des effectifs de jour, notamment en raison de la pénibilité du cycle et plus particulièrement de la durée de la vacation. Cet écueil constitue le point central des réserves émises, même si des différences d'approche existent selon la situation personnelle ou l'âge des agents.

Ce nouveau cycle n'en conserve pas moins des aspects positifs significatifs, tant au plan opérationnel que dans le domaine de la communication interne avec les autres unités du service. Le bénéfice d'un nombre de jours de repos plus important est également perçu comme un élément stabilisant de la vie personnelle et professionnelle.

2.2.2 RÉSULTAT DES ENTRETIENS SUR SITE

Globalement les chefs de service apprécient ce cycle horaire qui assure par son amplitude une bonne couverture opérationnelle sur la voie publique.

La possibilité d'augmenter le nombre de patrouilles est une réalité et constitue pour la population une offre de service police-secours plus affirmée.

Ils rejoignent les encadrants et les agents sur une meilleure intégration des groupes de nuit à la vie du service avec la possibilité de les rencontrer.

Ces bénéficiaires trouvent en revanche leurs limites si le nombre des effectifs, indépendamment du cycle, n'est pas maintenu sur le long terme. Au-delà du cycle horaire qui génère, la hiérarchie comme les agents conditionnent en effet la pérennité de cette mise en œuvre à l'effectif alloué à la constitution des groupes et en particulier ceux de nuit. Ce constat concerne essentiellement Provins et Voiron, les commissariats de Colombes et de Creil étant dotés de groupes dont l'effectif est plus conséquent.

Des solutions ponctuelles ont été mises en œuvre pour pallier le déficit d'effectif. Des réservistes sont à ce titre utilisés, avec les limites inhérentes aux budgets alloués. Sur un site visité, les groupes de jour assurent régulièrement des vacations de nuit en solidarité des agents de nuit et à la demande de la hiérarchie.

Les derniers personnels mutés sont systématiquement affectés à la nuit avec quelques risques sur la pérennité de cette absence de volontariat, critère pourtant originel à la mise en œuvre de ce cycle.

L'attractivité pour les équipes de nuit devra faire l'objet d'une réflexion particulière (pécuniaire ou autre).

Synthèse de l'avis de la hiérarchie sur l'impact opérationnel du cycle binaire

- Une évolution très favorable sur l'activité opérationnelle :

85,5 % des chefs de service considèrent que ce nouveau régime horaire s'est traduit par la possibilité de constituer davantage de patrouilles ou d'accroître les effectifs des équipages.

Cet accroissement du potentiel opérationnel permet une meilleure couverture du périmètre de patrouille et accentue la sécurité en intervention.

L'amélioration de la situation ne pourra toutefois être pérenne qu'avec le maintien des effectifs dédiés.

- Les chefs de service soulignent un impact positif sur le stock d'heures supplémentaires mais la mission relativise ce constat en raison de la période de pandémie qui a impacté l'activité et des règles de contingentement d'heures. A l'inverse, il ne semble pas y avoir eu d'effet sur l'évolution des congés pour maladie ordinaire.

- L'impact du nouveau cycle sur l'ambiance et la cohésion des unités de jour est très positif. Il en est de même pour les unités de nuit, même si la proportion d'avis favorable est un peu moins importante.
- La qualité de vie au travail est favorablement impactée, avec là encore un niveau de satisfaction plus important pour le jour.
- Pour les brigades de roulement de jour, la grande majorité des chefs de service considèrent le cycle comme un bon compromis entre efficacité professionnelle et confort de vie personnelle.
- En ce qui concerne les brigades de nuit, selon les chefs de service, le ressenti des effectifs est plus contrasté en raison de certains aspects de pénibilité du cycle. Le maintien des niveaux suffisants d'effectifs est un gage de pérennisation.

3. L'IMPACT SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES AGENTS

Le cycle binaire a été longtemps (jusqu'à l'APORTT) interdit pour les unités travaillant sur la voie publique, du fait de la longueur de sa vacation.

Elle est de 12h08, alors que celle du cycle 4-2 est de 8h10, et celle de la vacation forte de 9h31.

Le premier risque est celui de la baisse de vigilance liée à la somnolence, au fil de la vacation et à l'occasion du trajet de retour à domicile.

Pour exemple, il a été jugé rédhibitoire pour les unités autoroutières de la DCCRS, qui ont adopté de ce fait un binaire panaché (binaire de jour, et 4-2 la nuit).

Le second porte sur les troubles du sommeil générés par une fin de vacation plus tardive qui ne permet pas à l'agent de se coucher « encore » la nuit, et accessoirement d'éviter les embarras de circulation.

Le troisième, plus globalement, est la difficulté d'adaptation à des nouveaux bornages horaires, des nouvelles missions, des nouvelles contraintes, des nouveaux rythmes familiaux, sources potentielles de stress.

Ce sont ces craintes qui fondent l'opposition d'une partie des « nuiteux », attachés à leur vacation courte.

A l'opposé, le cycle binaire porte des évolutions majeures : un week-end de 3 jours et un mercredi libres sur deux permettant de renouer une vie sociale et familiale « normale » ; un nombre de jours travaillés par an inférieur, la limite de trois vacations de nuit consécutives au lieu de quatre dans le cycle 4-2, conformément aux recommandations des études scientifiques.

Le questionnaire destiné aux agents et relatifs à leur santé a été élaboré en 2019, lors de la première évaluation du cycle binaire, en étroite concertation avec le service de médecine de prévention du ministère de l'intérieur et sa médecin-chef.

Il reprend des outils officiels de mesure que sont l'échelle d'Epworth pour la somnolence, le questionnaire relatif à la qualité du sommeil, enfin l'échelle HAD (Hospital Anxiety and Depression scale) pour les troubles anxieux et dépressifs.

L'étude rendue en 2020 pointait les difficultés évoquées par les agents travaillant de nuit.

Pour cette nouvelle évaluation, le questionnaire a été intégralement reconduit, ce qui permet une mesure fine dans le temps.

3.1 L'AVIS DES AGENTS

3.1.1 LA QUALITÉ DU SOMMEIL

La mesure de la qualité du sommeil des agents a été analysée à l'aide des questions déjà posées en 2020, présentées dans les tableaux suivants, dont le détail se trouve en **annexe 13**.

La sévérité actuelle des difficultés de sommeil

		Total	JOUR	NUIT		Total	JOUR	NUIT
Estimation de la sévérité actuelle des difficultés à rester endormi	1 - Aucune	45,9%	57,0%	31,8%	Résultat positif	64,2%	78,4%	46,1%
	2 - Légère	18,3%	21,4%	14,3%				
	3 - Moyenne	16,8%	15,5%	18,5%	Résultat neutre	16,8%	15,5%	18,5%
	4 - Très	9,4%	3,3%	17,2%	Résultat négatif	19,0%	6,1%	35,4%
	5 - Extrêmement	9,6%	2,8%	18,2%				
Estimation de la sévérité actuelle des difficultés d'endormissement	1 - Aucune	57,5%	66,8%	45,8%	Résultat positif	75,5%	85,8%	62,3%
	2 - Légère	17,9%	19,0%	16,6%				
	3 - Moyenne	12,3%	9,6%	15,6%	Résultat neutre	12,3%	9,6%	15,6%
	4 - Très	6,3%	3,0%	10,4%	Résultat négatif	12,3%	4,6%	22,1%
	5 - Extrêmement	6,0%	1,5%	11,7%				
Estimation de la sévérité actuelle des difficultés de réveil trop tôt le matin	1 - Aucune	41,3%	52,0%	27,5%	Résultat positif	60,0%	74,1%	41,8%
	2 - Légère	18,7%	22,1%	14,4%				
	3 - Moyenne	15,0%	14,0%	16,3%	Résultat neutre	15,0%	14,0%	16,3%
	4 - Très	10,7%	7,4%	15,0%	Résultat négatif	25,0%	11,9%	41,8%
	5 - Extrêmement	14,3%	4,6%	26,8%				

Sans surprise, les difficultés de sommeil se manifestent chez les agents travaillant la nuit, mais dans des proportions légèrement supérieures à 2020 :

- 35,4 % ont des difficultés à rester endormi (contre 24,6 % en 2020) ;
- 22,1 % ont des difficultés à s'endormir (contre 18,7 %) ;
- 41,8 % éprouvent des difficultés lors des réveils précoces (31,5 %).

Satisfaction du sommeil actuelle

		Total	JOUR	NUIT		Total	JOUR	NUIT
Niveau de satisfaction actuel au regard du sommeil	1 - Très insatisfait (e)	12,6%	3,3%	24,5%	Résultat négatif	26,6%	10,2%	47,7%
	2 - Insatisfait (e)	14,0%	6,9%	23,2%				
	3 - Plutôt neutre	22,3%	21,8%	22,9%	Résultat neutre	22,3%	21,8%	22,9%
	4 - Satisfait (e)	34,4%	45,2%	20,6%	Résultat positif	51,1%	68,0%	29,4%
	5 - Très satisfait (e)	16,7%	22,8%	8,8%				

Pour ne s'attacher qu'à la mesure de l'insatisfaction, elle est faible chez les agents travaillant le jour (10,2 %) et très importante pour ceux de la nuit (47,7 %) en hausse par rapport à 2020 (34,4 %).

Les perturbations générées par les difficultés de sommeil

		Total	JOUR	NUIT		Total	JOUR	NUIT
Niveau de perturbation du fonctionnement quotidien (fatigue, concentration, mémoire, humeur) en raison des difficultés de sommeil	1 - Aucunement	36,1%	48,3%	20,5%	Résultat positif	62,2%	78,9%	40,9%
	2 - Légèrement	26,1%	30,5%	20,5%				
	3 - Moyennement	15,0%	11,7%	19,2%	Résultat neutre	15,0%	11,7%	19,2%
	4 - Beaucoup	14,7%	7,4%	24,0%	Résultat négatif	22,8%	9,4%	39,9%
	5 - Extrêmement	8,1%	2,0%	15,9%				
Niveau de lisibilité apparente en termes de détérioration de la qualité de votre vie en raison des difficultés de sommeil	1 - Aucunement	44,8%	60,7%	24,8%	Résultat positif	67,2%	83,0%	47,2%
	2 - Légèrement	22,4%	22,4%	22,5%	Résultat neutre	15,7%	10,8%	21,8%
	3 - Moyennement	15,7%	10,8%	21,8%	Résultat négatif	17,1%	6,2%	30,9%
	4 - Beaucoup	10,5%	4,1%	18,6%				
	5 - Extrêmement	6,6%	2,1%	12,4%				
Niveau d'inquiétude et de préoccupation personnelles à propos des difficultés de sommeil	1 - Aucunement	51,0%	65,8%	32,1%	Résultat positif	70,0%	84,2%	51,9%
	2 - Légèrement	19,0%	18,4%	19,8%	Résultat neutre	13,0%	10,7%	15,9%
	3 - Moyennement	13,0%	10,7%	15,9%	Résultat négatif	17,0%	5,1%	32,1%
	4 - Beaucoup	9,7%	4,1%	16,9%				
	5 - Extrêmement	7,3%	1,0%	15,3%				

Comme pour les questions précédentes, les réponses à celles-ci font apparaître une augmentation sensible de la perturbation du quotidien en lien avec les difficultés de sommeil.

39,9 % des agents se disent perturbés de façon importante (contre 24,7 % en 2020) et 19,2 % de façon moyenne (contre 20,8 % en 2020).

Il est logique, au vu de ces réponses que 5,1 % des agents de jour se disent inquiets de leurs difficultés de sommeil, contre 32,1 % des agents de nuit.

Avec la prudence qui s'impose au regard de la crise sanitaire, d'un échantillon moins représentatif que le précédent, et d'une sur représentation des agents âgés majoritaires dans les petites unités ayant adopté le binaire, il peut être relevé que les difficultés de sommeil sont présentes parmi les agents travaillant la nuit.

A l'occasion des visites sur site, certains « nuiteux » ont évoqué le fait de quitter le travail à 7 h (alors qu'il fait jour) comme une préoccupation. La difficulté pour trouver le sommeil après 8 heures du matin est une réalité mise en exergue notamment par les fonctionnaires dont la résidence est éloignée du commissariat.

3.1.2 LA SOMNOLENCE

Indicateurs Santé - Echelle d'Epworth								
Échelle		PÉRIODE Diagnostique	JOUR			NUIT		
			2020	2021	Evol	2020	2021	Evol
1	< ou égal à 8	Aucun problème de somnolence	53,5%	67,6%	26,4%	40,9%	40,9%	0,0%
2	de 9 à 14	Problèmes de somnolence à explorer	33,7%	22,4%	-33,4%	34,6%	27,6%	-20,2%
3	> ou égal à 15	Somnolence diurne excessive	12,8%	9,9%	-22,3%	24,5%	31,5%	28,5%

Concernant la mesure de la somnolence, les résultats dont le détail est en **annexe 12** sont plus contrastés :

Chez les agents travaillant de jour, les soucis de somnolence diminuent sensiblement.
Par contre la somnolence diurne excessive augmente chez les agents en brigades de nuit.

3.1.3 LES RISQUES ANXIEUX ET DÉPRESSIFS

Indicateurs Santé - Echelle HAD - Troubles anxieux								
Échelle		PÉRIODE Diagnostic	JOUR			NUIT		
			2020	2021	Evol	2020	2021	Evol
1	< =7	Absence de symptomatologie	89,4%	57,2%	-36,0%	77,0%	52,3%	-32,1%
2	de 8 à 10	Symptomatologie douteuse	7,6%	26,3%	245,9%	12,9%	26,5%	105,2%
3	> 10	Symptomatologie certaine	3,0%	16,5%	449,8%	10,0%	21,2%	112,4%

Indicateurs Santé - Echelle HAD Troubles dépressifs								
Échelle		PÉRIODE Diagnostic	JOUR			NUIT		
			2020	2021	Evol	2020	2021	Evol
1	< =7	Absence de symptomatologie	89,9%	88,4%	-1,7%	82,1%	71,6%	-12,8%
2	de 8 à 10	Symptomatologie douteuse	7,6%	9,8%	28,9%	10,8%	22,2%	105,8%
3	> 10	Symptomatologie certaine	2,5%	1,8%	-27,8%	7,0%	6,2%	-11,3%

L'évaluation des troubles dépressifs, faites en 2021, est assez proche de la précédente de 2020. Si la symptomatologie douteuse augmente, la symptomatologie certaine est en baisse.

Résultat des entretiens sur site

Pour la majorité des agents de jour comme de nuit, la longueur de la vacation est gérée et ne constitue pas un obstacle pour eux. De même, les trajets domicile-travail qui peuvent être parfois rallongés du fait du bornage du cycle et d'un trafic moins fluide, restent largement supportables.

Les repos octroyés par le cycle et la vie sociale améliorée contribuent à une sérénité affichée des agents, y compris pendant les périodes de travail.

A Creil comme à Colombes, les groupes de nuit plébiscitent davantage le cycle que les groupes de jour.

3.2 L'AVIS DE LEUR HIÉRARCHIE

Les encadrants et les chefs de service ont été interrogés sur leur perception de l'impact du cycle sur la santé de leurs collaborateurs. Il s'agit de la santé au sens large (voir **annexe 14**).

Les encadrants estiment cet impact positif à 70,4 %, sans effet à 11,1 % et négatif à 18,5 %.

Les chefs de service se sont exprimés sur le jour et la nuit.

L'effet sur la santé des agents affectés en unité de roulement de jour

Pour le jour 68,8 % jugent l'impact positif, et 31,4 % estiment que le cycle n'a pas d'effet. Aucun ne se prononce négativement.

Si les bénéfices pour l'équilibre et la fatigue des agents sont souvent relevés, certains chefs de service estiment ne pas pouvoir encore se prononcer.

Par ailleurs, certains mettent en avant que c'est le bilan global qui est positif pour la santé de l'agent, mais ce dans un rapport fatigue / récupération.

Si le temps de récupération a effectivement fortement progressé, la fatigue intrinsèque du cycle a elle aussi tout de même augmenté, même si c'est dans une moindre mesure.

L'effet sur la santé des agents affectés en unité de roulement de nuit

Pour la nuit, 22,2 % estiment l'impact positif, 35,6 % ne voient pas d'effet, et 42,2 % estiment que le cycle a un impact plutôt négatif sur la santé des agents.

La question du fort impact du cycle sur la fatigue des agents - abordée par la moitié d'entre eux - est centrale. Ce point crucial perturbe parfois l'organisation des commissariats puisque de fortes demandes de retour au jour sont évoquées. Un certain nombre de chefs de services expriment par ailleurs leurs craintes en termes d'accidents de trajet, voire de risques d'endormissement.

Il est à noter que les chefs de services qui notent un bilan positif global mettent tout de même en perspective, comme pour le jour, la fatigue de la longueur de la vacation.

Enfin, plusieurs chefs de service estiment ne pas pouvoir évaluer cette question spécifique et sollicitent l'expertise du corps médical.

Résultat des entretiens sur site

Les encadrants constatent une sérénité affichée des groupes et un état de forme satisfaisant de leurs effectifs.

Beaucoup pratiquent le système de rotation sur les postes (service - voie publique) pendant les vacances afin de varier les missions et de limiter l'effet de la longueur de la vacation.

La troisième vacation de 12h08 du cycle marque un peu les agents mais les repos sont conséquents.

La question des effectifs la nuit influe sur la pénibilité du cycle.

Synthèse de l'impact du cycle binaire sur la santé

Les agents ont été interrogés à l'aide de trois questionnaires, déjà proposés par la médecine de prévention dans la précédente consultation. Il en ressort :

⇒ des difficultés mesurées à la hausse en matière de sommeil chez les agents travaillant la nuit. Si ce constat est sans surprise, l'évolution de plus de 10 % des difficultés signalées (à rester endormi, ou lors des réveils précoces) est remarquable. Ainsi le niveau de satisfaction actuel du sommeil recueille un avis négatif chez 47,7 % des « nuiteux », (pour 10 % seulement au jour) et progresse de 13 points.

⇒ une mesure de la somnolence plutôt stable ou en baisse. Chez les agents travaillant de jour, les soucis de somnolence diminuent sensiblement. Par contre la somnolence diurne excessive augmente légèrement chez les « nuiteux ».

⇒ des troubles dépressifs stables, des troubles anxieux en hausse.

Ce dernier constat est toutefois difficile à commenter. La médecine de prévention souligne que la crise sanitaire, qui a durement impacté les agents et leur famille a été elle-même anxiogène.

Les constats présentés sont en décalage avec les entretiens effectués lors des visites des services, à l'occasion desquels aucun agent n'a fait état de difficultés de santé ou de sommeil liées au cycle, s'accordant pour dire qu'ils s'étaient bien adaptés.

De même, selon les chefs de service, si la santé des agents de nuit demeure leur préoccupation, ils constatent tous que l'évolution des congés de maladie ordinaire (CMO) est positive ou neutre.

La mission s'accorde avec la médecine de prévention pour dire, avec la mesure qui s'impose, que le nouvel équilibre entre travail et repos, le temps redonné à la famille, au sport ou la vie sociale, rendus possibles par le cycle binaire, ne peuvent qu'avoir un effet bénéfique sur le bien-être et la santé des policiers.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION DU CYCLE BINAIRE

- ° - ° -

Les conclusions de la présente évaluation peuvent se résumer comme suit :

Le cycle binaire satisfait environ 91 % des agents du jour et 65 % de ceux travaillant la nuit.

L'évolution des taux de satisfaction depuis 2020 est favorable à ce cycle même si de façon constante un tiers des travailleurs de nuit ont un avis négatif.

Les aspects positifs du cycle sont tout autant appréciés dans les conditions de travail au sens large que dans l'équilibre vie privée / vie professionnelle.

Pour autant, le sous-effectif des unités de nuit et les difficultés d'organiser les formations pour ces effectifs sont des vrais points d'attention susceptibles, s'ils ne sont pas traités, de relancer la perception négative du cycle binaire.

De façon quasi unanime, les chefs de service et les encadrants soulignent l'amélioration de la réponse opérationnelle en terme de présence sur la voie publique et de qualité du traitement des événements permise par l'allongement de la vacation et la suppression d'une relève.

Toutefois, ils soulignent également l'attention qu'il faut porter à la santé des agents de nuit.

Dans la même tonalité, les questionnaires portant sur la santé conçus et exploités avec la médecine de prévention mettent en relief la vulnérabilité des agents en cycle de nuit quant aux difficultés de sommeil et aux troubles anxieux et dépressifs. La période de plus d'une année de crise sanitaire vient toutefois brouiller les conclusions de l'évaluation sur ce point.

Au vu de cette évolution, le cycle binaire représente désormais la meilleure alternative au cycle « 4-2 ».

4. LES BRIGADES DE POLICE-SECOURS DE COLOMBES (DSPAP – PP)

Dans le cadre de la mission relative à l'évaluation du cycle horaire 2-2-3, la mission s'est rendue le 15 juin 2021 au commissariat de Colombes (92), site qui avait fait l'objet d'un déplacement le 14 janvier 2020 lors des précédents travaux d'évaluations des cycles horaires.

La présente évaluation porte sur les brigades de police-secours (BPS) de jour et de nuit de cette circonscription. L'effectif du commissariat est de 114 fonctionnaires et les unités concernées comprennent deux groupes de jours de 11 et 13 agents et deux groupes de nuits de 10 agents.

En termes d'évolution, depuis la mise en place du cycle 2-2-3 en octobre 2019, les effectifs ont peu varié.

La mission a procédé à des entretiens avec le chef de service, le commandant adjoint et une dizaine d'agents, encadrants et policiers des groupes de jour et de nuit.

4.1 LA SATISFACTION DES AGENTS

La tendance en 2021 est toujours forte en faveur de ce cycle comme en 2020 :

- Les avis positifs représentent 81,8 % dont les globalement satisfaits : 2,7 % et plutôt satisfaits : 9,1 %.
- Les avis négatifs représentent 13,6 % dont les globalement non satisfaits : 9,1 % plutôt non satisfaits 4,5 %.

Au niveau de la satisfaction professionnelle :

- 84,6 % sont satisfaits hors les questions de formations ;
- 70,9 % sont satisfaits avec la formation incluse.

Au niveau de l'équilibre vie professionnelle - vie privée :

- 75 % sont satisfaits de ce cycle.

Sur un éventuel retour au cycle antérieur :

- 96 % des agents de jour s'y opposent ;
- 76 % des agents de nuit s'y opposent.

Résultat des entretiens sur site

Point de vue des groupes de jour :

Sur la longueur de la vacation, les agents considèrent que le rythme est acquis. Mais la première phase de repos constitue un vrai temps de récupération.

En tournant sur les postes tant de voie publique que dans les locaux, la vacation passe plus rapidement.

Chaque brigade doit être au minimum de 12 agents voir 13-14 si on veut régulièrement pouvoir créer une seconde patrouille motorisée.

Ce cycle ne génère que peu d'heures supplémentaires (HS) mais le stock descend également peu. La bonne gestion par la salle SIC des missions en fin de vacation peut contribuer à limiter le nombre d'HS.

La cohésion professionnelle a bien évolué avec les groupes de nuit qui arrivent au commissariat bien avant la prise de service (30 minutes).

La plupart des agents demeurant dans le Val d'Oise et les Yvelines, les temps de transport sont néanmoins restés raisonnables même si l'année 2020 n'est pas représentative en raison des périodes de confinement ayant contribué à une forte diminution de la circulation.

Les congés de maladie ordinaire (CMO) ne sont pas un sujet. Les agents sont dans une moyenne d'âge de 35 ans et plutôt en forme.

Sur le plan de la vie privée, les agents apprécient désormais de pouvoir anticiper et programmer une vie sociale, contrairement au cycle en 4-2.

Globalement ce cycle leur convient fortement et ils réfutent l'idée d'un retour à l'ancien cycle.

Point de vue des groupes de nuit :

Sur le plan professionnel, la longueur de la vacation n'est plus un sujet pour les fonctionnaires. Les personnels pratiquent notamment les changements de poste durant la vacation, ce qui permet de varier les missions.

Des groupes à 10 sont un minimum mais à 12-13, la présence sur la voie publique est mieux assurée.

Les groupes de nuit apprécient de prendre dès 18h40 car ils répondent aux attentes de la population et sont en prise avec la délinquance locale, surtout dans le créneau de 18h à 21h.

La cohésion au sein du groupe et avec les autres unités (hors cycle) est confirmée car ils se voient maintenant tous les jours à chaque prise de service (SAIP compris). Ils continuent également à apprécier de rencontrer leur hiérarchie et se sentent plus intégrés à la vie du commissariat.

Les HS sont pratiquement inexistantes mais les repos de pénibilité spécifiques (RPS) sont en forte hausse. Comme pour le jour, les trajets domicile - travail ne constituent pas un sujet. Il en est de même pour les CMO.

Globalement ce cycle est pour eux un bénéfice permanent, aucun ne tient à retourner ou connaître le 4-2.

4.2 L'AVIS DES ENCADRANTS ET CHEF DE SERVICE

Sur l'activité de la circonscription de police :

Ce cycle confirme la possibilité d'avoir une seconde patrouille motorisée sur la voie publique. La couverture horaire de 6h40 à 18h48 et de 18h40 à 6h48 avec un taux de présence de 70 % est toujours satisfaisante.

Les unités de roulement ne sont pas sollicitées comme auparavant en 4-2 avec des missions de mutualisations avec les circonscriptions limitrophes et se consacrent dès lors entièrement à leur territoire.

Les pauses de 20 mn sont toujours bien gérées par les encadrants et semblent suffisantes. La jonction de 8 mn entre les groupes restent théoriques, les agents arrivent souvent avec une demi-heure d'avance.

La hiérarchie (officiers) confirme également l'intérêt de pouvoir, tous les soirs, rencontrer les groupes de nuit et passer ainsi les consignes utiles.

Si en termes de cohésion, les groupes de jour ne se croisent plus, ils rencontrent ceux de nuit. Cet inconvénient est même devenu un avantage pour la période de la pandémie, évitant ainsi les phénomènes de contagion.

Les groupes de nuit peuvent également dès 18h échanger avec les agents de SAIP qui peuvent ainsi les orienter sur les priorités du judiciaire. Cette tendance se maintient.

L'activité soutenue sur la voie publique n'entraîne toujours pas d'engorgement du traitement judiciaire.

Sur le plan des heures supplémentaires, si le cycle n'en génère pas les agents en consomment très peu et les stocks se maintiennent. Les agents ont tendance à les reporter sur leur compte épargne temps. Par contre, ce cycle fait fortement augmenter les compteurs des RPS.

A l'instar du jour, le cycle n'a pas d'impact sur les CMO.

Le point noir qui avait été relevé en janvier 2020 était le manque de matériel radio en raison d'unités plus conséquentes sur la voie publique ; cette difficulté demeure même si le matériel a évolué en qualité.

Sur le plan du bien-être des agents :

La hiérarchie constate un maintien des bienfaits de ce cycle sur le plan professionnel, avec des fonctionnaires sereins, ayant une bonne cohésion au sein de chaque groupe et avec les autres unités hors cycle. Ainsi les groupes de nuit se sentent plus intégrés en prenant le service dès 18h.

Sur le plan de la vie privée, une cohésion sociale s'est développée et se poursuit depuis l'abandon du cycle 4-2.

Si les appréciations peuvent être relativisées, au titre de l'année 2020 en raison de la pandémie, la hiérarchie plébiscite fortement l'intérêt global de ce cycle au point qu'elle ne fait plus d'évaluation régulière comme au début de l'expérimentation.

Elle constate en outre que la BAC jour est demanderesse de ce type de régime de travail.

Synthèse du cycle binaire des BPS de Colombes

La BSP de Colombes est la seule circonscription au sein de la Préfecture de police à pratiquer ce cycle pour les agents de jour comme de nuit. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui plébiscitent très fort ce cycle horaire.

Avec une moyenne d'âge comprise entre 30-35 ans, le cycle n'est pas perçu comme pénible. Le bornage le matin était déjà identique en cycle 4-2 et ne constitue pas une difficulté d'ordre biologique.

Les « nuiteux » affichent une satisfaction globale très affirmée. A au sein de la DCSP, on retrouve cette typologie de fonctionnaire lors de la visite effectuée sur le site de Creil où là encore les agents de nuit semblent les plus fervents défenseurs de ce cycle. La différence notable est que les fonctionnaires de Creil restent peu sur leur poste pour d'autres critères.

5. L'EXPÉRIENCE DE LA CIRCONSCRIPTION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) DE VERDUN

A la demande du directeur général, la mission a intégré dans son étude l'expérimentation effectuée à la CSP de Verdun (55) depuis le 1^{er} janvier 2021.

Il s'agit d'une formule très originale, qui fait travailler des policiers alternativement de jour et de nuit.

Elle interroge quant à la capacité des agents à s'adapter professionnellement à des missions très variées dans un environnement différent, et physiologiquement à enchaîner des vacations diurnes et nocturnes de longue durée.

5.1 PRÉSENTATION DU CYCLE

Conçu sur deux séquences de 14 jours, l'agent y enchaîne deux semaines en travail de jour et deux semaines en travail de nuit.

Il passe d'une séquence à une autre après 3 jours de repos.

	1 ère semaine							2 ème semaine							3 ème semaine							4 ème semaine						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Gr.1	J	J	RC	RL	J	J	J	RC	RL	J	J	RC	RC	RL	N	N	RC	RL	N	N	N	RC	RL	N	N	RC	RC	RL
Gr.2	RC	RL	J	J	RC	RC	RL	J	J	RC	RL	J	J	J	RC	RL	N	N	RC	RC	RL	N	N	RC	RL	N	N	N
Gr.3	N	N	RC	RL	N	N	N	RC	RL	N	N	RC	RC	RL	J	J	RC	RL	J	J	J	RC	RL	J	J	RC	RC	RL
Gr.4	RC	RL	N	N	RC	RC	RL	N	N	RC	RL	N	N	N	RC	RL	J	J	RC	RC	RL	J	J	RC	RL	J	J	J

5.2 MODALITÉS DE L'EXPÉRIMENTATION

La mission s'est déplacée le 24 juin 2021 au commissariat de Verdun (55).

L'expérimentation en cours dans cette petite circonscription découle d'une genèse particulière. En effet, les brigades en 4-2 ne se sont pas accordées pour adopter le cycle en 12h08 de jour et de nuit. Les groupes de jour étaient volontaires mais les groupes de nuit étaient opposés dans leur majorité.

Appuyé par les organisations syndicales, un compromis a conduit les agents à s'accorder pour expérimenter ce cycle.

L'effectif global du commissariat est de 57 agents dont quatre groupes de 6 titulaires et 2 ADS pour les brigades de roulement.

Le bornage est de 7h00 à 19h08 et de 19h00 à 7h08.

5.3 PREMIERS CONSTATS

5.3.1 UNE ÉVALUATION EN INTERNE RIGoureuse

L'évaluation est faite à l'aide de questionnaires de satisfaction sur une base mensuelle avec alimentation de tableaux statistiques. Les indicateurs utilisés sont directement inspirés de ceux élaborés par l'IGPN.

Un premier bilan a été effectué lors d'une réunion le 23 mars 2021 à laquelle participaient : la DDSP de la Meuse, le médecin de prévention, un psychologue du SSPO ainsi que les représentants des organisations syndicales. Le volet enquête de satisfaction présente des résultats notables.

Ainsi, la totalité des personnels ayant répondu au questionnaire (86 %) sont globalement satisfaits, unanimité également exprimée concernant le bornage 7h00-19h00. 100 % des agents estiment aussi que le nouveau cycle offre de meilleures possibilités de congés et repos.

5.3.2 LA SATISFACTION DE LA HIÉRARCHIE

Pour la hiérarchie, ce système crée une cohésion permanente et favorise l'intégration des groupes avec les autres unités du service. Tous les effectifs se croisent ainsi régulièrement. Ce cycle a aussi permis de remotiver les agents.

L'aspect formation est également résolu sur les phases de nuit car les personnels travaillent en journée sur une période de quinze jours, contrairement à ce qui est constaté avec le régime du 12h08 classique.

Sur la voie publique, la présence de deux patrouilles n'est pas conditionnée par le cycle horaire mais par l'effectif qui reste insuffisant. Des groupes à 10 seraient plus appropriés.

Concernant les HS, ce cycle en génère peu et les stocks ne diminuent que si les agents peuvent poser des jours. Là encore, le problème porte sur les effectifs et non sur le cycle.

De même, peu de CMO sont à déplorer.

L'impact sur la vie privée des fonctionnaires est perçu comme positif même sur les mois de référence concernant la période de pandémie.

Un premier bilan de l'expérimentation a été dressé par le DDSP en mars 2021 (cf **annexe 15**).

5.3.3 LA SATISFACTION DES AGENTS

La mission a mené ses entretiens dans la journée avec les agents des groupes de jour qui, du fait du particularisme de ce cycle, sont égaux des agents des groupes de nuit. Selon les agents rencontrés, l'intérêt manifeste de ce cycle est que tous sont sur un pied d'égalité et qu'ils peuvent ainsi aborder toutes les activités de leur mission de policier. La cohésion est d'autant plus marquée que chacun comprend les impératifs des vacations de jour comme celles de la nuit.

Si la fatigue existe et que la première nuit, lors de l'inversion de cycle nécessite une adaptation, les temps de repos sont conséquents et permettent de compenser cette difficulté. Il faut noter que l'activité de nuit n'est pas toujours très soutenue à Verdun.

Les HS ne sont pas un sujet pour eux, le cycle en générant peu par nature.

La possibilité de rencontrer la hiérarchie et les autres unités renforcent la cohésion, surtout pour les anciens « nuiteux » en cycle 4-2.

En tournant sur les postes, les vacations paraissent moins longues. En réalité avec ce cycle inversé « *la fatigue n'a pas le temps de s'installer* ».

Sur un plan familial, ils sont très satisfaits et l'inversion ne leur pose pas de difficultés d'organisation interne, « *je me sens mieux vis-à-vis de ma famille* ».

Globalement, les agents semblent donc très satisfaits de ce cycle mixte et réfutent tout retour au cycle 4-2.

5.3.4 LE SUIVI ATTENTIF DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

L'expérimentation de ce cycle particulier est suivi par la médecine locale de prévention qui émet un avis plutôt positif sur ce qui a été constaté jusqu'à maintenant sur le bien être des agents. Les agents de Verdun ont vu le médecin au début en janvier puis fin juin 2021. Il semble en effet que les trois jours de repos entre les changements de cycle soient suffisants pour s'y adapter.

Cependant, malgré ces constats prometteurs, en raison de la jeunesse de cette expérimentation, la mission pense qu'il conviendra que la médecine de prévention apprécie cette expérimentation sur un plus long terme pour en tirer des conclusions définitives.

Les perspectives du cycle expérimenté

Ce cycle expérimental a l'avantage d'associer l'ensemble des agents à la totalité des missions jour-nuit qui incombent à des brigades de roulement. Il est par essence, facteur de cohésion au sein d'un service et a permis de remotiver des agents.

La DCSP est favorable à une extension de l'expérimentation à des circonscriptions à l'activité plus dense que celle de Verdun. En effet, la circonscription de Verdun est une circonscription de petite taille où l'activité nocturne n'est pas toujours très soutenue.

De ce fait la mission émet à ce stade de grandes réserves, qui lui interdisent de se prononcer :

- la période de test est encore courte ;
- la CSP de Verdun n'a pas une activité constante la nuit, ce qui doit atténuer, de facto, la pénibilité de la vacation. La question reste entière pour des unités constamment sollicitées ;
- la médecine de prévention est très attentive localement à cette expérience et y a été associée dès l'origine. L'évaluation de l'impact de ce cycle sur la santé doit se poursuivre, le doute persistant sur la capacité de tout un chacun à travailler trois nuits d'affilée sans dormir.